

Evaluation du projet pilote :
**“Droit des femmes au sein de l’église et la
société en République du Congo”**
(Digni Projet 10688)

Par l’ Église Evangélique du Congo
en partenariat avec
L’Église Evangélique de Norvège



Rapport par
Mme Kirsten S. Natvig,
Consultante indépendante

Oslo, Janvier 2015

Contenu

Abréviations.....	ii
Note de synthèse	iii
1 Introduction	1
2 Méthodologie	2
2.1 L’objet de l’évaluation.....	2
2.2 La méthodologie	2
2.3 Organisation du rapport.....	2
3 Résultats obtenus.....	3
4 Questions de droits des femmes dans les paroisses	7
5 Formation et sensibilisation	9
6 Les groupes cibles et l’utilisation des ressources.....	12
7 Appropriation locale et durabilité.....	14
8 Activités Génératrices de Revenue.....	16
9 Suivi des paroisses	17
10 Structure de gestion	18
11 Partenariats	20
12 Etude de base.....	23
13 Conclusions and recommandations.....	24
13.1 Recommandations	26
Annexe A: Termes de référence	28
Annexe B: Liste de documents examinés	32
Annexe C: Liste de personnes entretenues	33
Annexe D: Programme de travail pour la mission d’évaluation	36
Annexe E: Guides des entretiens	37

Abréviations

CTPAD	Coordination Technique des Projets et d’Appui du Développement Communautaire de l’EEC
DFF	Département Synodal de Femme et Famille
DNM	Det Norske Misjonsforbund (Eglise Evangélique de Norvège)
EEC	Eglise Evangélique du Congo
FTPB	La faculté théologie protestante de Brazzaville
ONG	Organisation non gouvernemental
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies de Développement
RENALVISCO	Réseau national des associations de lutte contre la violence sexospécifique au Congo
SPFF	Secrétariat paroissial de femmes et famille
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l’Enfance

Note de synthèse

L'évaluation a constaté que le projet « Droits des femme au sein de l'église et la société » est un projet très *courageux*. Après seulement deux ans de pilotage, il a déjà réussi de briser un tabou et est en train d'ouvrir une discussion nécessaire sur les sujets de la violence basée sur le genre et ses conséquences. Un des consultants externes disait que le projet représente « *une première* » dans le pays de Congo. Personne n'a osé ouvrir ce sujet avant d'une telle manière. L'évaluation a vu que le projet est très *pertinent*.

Après ses deux ans de pilotage le projet pilote est en bon chemin vers la réalisation des résultats attendus. Les personnes sensibilisées retiennent les messages, et quelques uns ont commencé de divulguer les messages aux autres, même si ce n'a pas été une partie intégrée de la sensibilisation. Les animateurs du projet sont capables de sensibiliser les fidèles tout seuls. Toutefois, il paraît trop tôt pour les paroisses pilotes en général de se débrouiller tout seul avant d'avoir mis en place des systèmes de multiplication de sensibilisation.

Jusqu'à présent, le projet a mis l'accent sur les séances de sensibilisation pour pouvoir vulgariser le message à une audience maximum. Les séances de formation ont été offertes aux animateurs du projet, les comités du projet et quelques personnes dans les départements de femme et famille, jeunesse et éducation chrétienne. Pour utiliser les moyens d'une manière efficace, il est recommandable que *les séances de sensibilisation aura lieu après qu'on a mis en place des systèmes de multiplication*. Comme ca, les séances de sensibilisation feront parties d'un processus durable de changement de mentalité au lieu de devenir des actions ponctuelles.

Le projet a également invité les hommes et les femmes fidèles à participer aux séances de sensibilisation. Selon les rapports, un tiers des adultes sensibilisés sont les hommes. On peut dire qu'il est impressionnant que les hommes soient venus du tout. D'un autre coté, pour être efficiente et changer la mentalité et la culture auprès la violence basée sur le genre, *il faudra atteindre les agresseurs*, qui souvent sont les hommes et les jeunes garçons.

Jusqu'à présent, le projet n'a pas formé les pasteurs, les évangélistes et les diacres en masse, mais ils ont tous été invités aux séances de sensibilisation, et beaucoup parmi eux ont participé.

Le projet a défini « Violence économique » comme un de ses piliers. Il est entré dans un partenariat avec la Caisse Féminine d'Epargne et Crédit Mutuel créée par des femmes de l'église évangélique. Ceci est une manière très créative d'aider les femmes parmi les plus vulnérables. La question qu'il faut se poser est si le projet obtiendra plus en investissant ses moyens dans les crédits pour quelques femmes vulnérables qu'on fera en les investissant aux activités alternatives (formation, sensibilisation etc.). Il faudra aussi s'assurer que l'accent sur la violence

économique, ou bien les droits économiques, ne substituera pas l'accent sur les autres formes de violence basée sur le genre et les droits des femmes en général.

Les gens autour le projet paraissent être content avec le fonctionnement et la composition du conseil de projet au niveau national et les comités du projet au niveau paroissial. En planifiant que le projet devient un processus durable au sein de l'église, il paraît important que la responsabilité pour la thématique de violence basée sur le genre et les droits des femmes soit placée dans un département synodal au lieu d'être un projet. Les unités nationales et locales responsables pour le processus de formation et sensibilisation, partenariats et plaidoyer de la thématique dans le futur pourront bien avoir les conseils/comités des personnes ressources autour d'elles.

Le projet est très *ambitieux*. En comparaison, les moyens accessibles sont relativement petits. Il faut donc prioriser durement. Dans les cas pareils, il est recommandé de *prioriser l'usage des moyens et des ressources humaines là où on a des avantages comparatifs et/ou là où il n'y a pas d'autres acteurs*.

Au long de la route, le projet a découvert que la violence est beaucoup plus étendue que ce qu'on s'imaginait avant de démarrer. Le projet a donc découvert beaucoup de besoins pour les services de prise en charge de victimes de violence, services qui normalement n'existent ou ne fonctionnent pas. L'église se trouve donc devant le dilemme de choisir entre *Une approche intégrale*, y compris la prise en charge des victimes d'une manière médicale, psychologique, juridique y/ou économique, contre une *approche de sensibilisation*. Dans le premier cas, l'église pourra aider les victimes qui se présentent après les séances de sensibilisation. Comme la prise en charge coûte chère, ce choix ne permettra pas aller dans beaucoup de paroisses. En se limitant aux sensibilisations, on pourra atteindre un nombre plus grand de paroisses.

Dans le cas où on choisira une approche de sensibilisation, il est recommandable de chercher les partenariats avec les diverses institutions de prises en charge des victimes pour avoir des adresses à où référer les victimes qui se présentent. Aussi, il faudra chercher des partenariats pour pouvoir atteindre une audience maximum, ici inclus ceux qui « ne prient pas », les hommes en général et les hommes agresseurs en particulier. Il est aussi recommandable de chercher les partenaires pour pouvoir faire un plaidoyer auprès des autorités publiques pour qu'ils mettent en place des services de prises en charge des victimes de violence. Egalement, il faudra chercher les partenaires avec lesquels l'église pourra faire un plaidoyer efficient pour arrêter l'impunité des agresseurs de violence.

Recommandations :

- 1) Pour utiliser les moyens d'une manière efficace, et pour faciliter une durabilité du processus, il est recommandé de mettre en place une institutionnalisation du processus au sein de l'église ainsi que les systèmes de multiplication de sensibilisation au niveau local à partir de 2015.
- 2) Insérer dans les séances de formation et sensibilisation à partir de 2015 les méthodes de communication pour faciliter et motiver l'audience à divulguer les messages dans leur entourage. Il faut aussi donner les dépliants et/ou affiches aux gens qui veulent faire leur propre sensibilisation aux autres.
- 3) En ce qui concerne les groupes cibles pour la sensibilisation, il est recommandé de maintenir l'accent sur les femmes et les adolescents/jeunes, et en plus de ça faire un effort extraordinaire pour atteindre les hommes en général ainsi que les (potentiels) agresseurs en particuliers. Pour atteindre les derniers, il faudrait se mettre en dehors du sein de l'église.
- 4) Pour faciliter l'appropriation locale du processus, il est recommandable que le projet cible les personnes qui prennent les décisions ainsi que tous les pasteurs, les évangélistes et les diacres pour une formation pour les motiver de travailler sur les droits des femmes et la violence basée sur le genre, et pour mieux les permettre de conseiller les femmes et familles en générale et les victimes et les agresseurs en particulier. Il est recommandé de commencer cette formation en 2015.
- 5) Aussi pour faciliter l'appropriation locale, il est recommandé que la cellule exécutive motive les paroisses pilotes à développer ses propres initiatives et activités. Pour planifier le retraitement du suivi de chaque paroisse, il est recommandable de développer des critères pour mesurer comment elles maîtrisent le sujet et le processus de sensibilisation. Ces critères devront être définis dans une séance participative. Dans le même sens, il est recommandé que la cellule exécutive graduellement retire sa présence de chaque paroisse, dépendent de leurs besoins individuels.
- 6) Même quand la cellule exécutive se sera retirée des paroisses, il est recommandable de continuer de budgétiser pour la distribution des dépliants, affiches etc., ainsi que le fonctionnement d'un réseau national pour les pairs éducateurs.
- 7) Pour le futur, l'église doit choisir entre une approche intégral (y comprise la prise en charge des victimes) et une approche de sensibilisation. Ce choix instruira le nombre de paroisses qui peuvent participer. L'église doit aussi décider comment choisir les paroisses qui vont participer ; par région/consistoire, par besoins, par choix raisonné, ou par une motivation démontrée. Il faut aussi choisir entre avoir un projet uniforme dans chaque paroisse, ou développer un « bouquet » d'activités desquelles chaque paroisse participante peut choisir.

- 8) Pour le futur, l'église doit aussi identifier quels services sont mieux livrés par l'église, et lesquels sont mieux livrés par des autres acteurs? (Cette question peut être diversifiée géographiquement dépendant de l'existence des autres acteurs complémentaires, et peut alors différer entre les paroisses différentes.) Pour compléter les activités de l'EEC, elle doit chercher des partenaires /alliances stratégiques pour :
- atteindre une audience maximum avec vulgarisation et sensibilisation,
 - avoir où référer les victimes
 - faire le plaidoyer

1 Introduction

L'Eglise Évangélique du Congo (EEC) est fondée en 1961. Elle est la deuxième plus grande église dans le pays depuis après l'église catholique. Elle a 33 consistoires et 132 paroisses, et selon le Président de l'EEC, Rév. Dr. Patrice N'Souami, à peu près 40 % de la population congolaise appartient à l'EEC.

L'idée d'un projet de droits des femmes et des enfants au sein de l'église était introduite vers 2005, et l'Eglise Évangélique du Congo (EEC) a choisi de transmettre une demande de support d'un tel projet en 2011. Un pré projet du titre : "Droits des femmes et des enfants..." était implémenté en 2012, qui comprenait entre autre une enquête approfondie. Le pré projet a abouti à une demande d'un projet pilote de trois ans (2013-2015). Pour éviter un objectif trop vaste, on a choisi d'omettre « enfants » comme un groupe cible particulier. Mais par rapport à la violence familiale, violence basée sur le genre, et dans les écoles protestantes de l'EEC, les enfants constituent toujours une partie importante du groupe cible. A présent le projet se concentre sur quatre paroisses pilotes et puis quelques organes au niveau national de l'EEC avec les objectifs suivants :

Objectif de développement

Contribuer à la promotion de l'équilibre entre les genres et à la réduction de la violence basée sur le genre dans la société congolaise.

Objectif du projet pilote

Rendre l'église, à travers elle la société, plus apte à assurer les droits des femmes et à empêcher la violence basée sur le genre à tous les niveaux.

Objectifs spécifiques

*Elever chaque paroisse pilote au niveau de responsabilité de la gestion des questions liées aux droits de la femme au sein de l'Eglise et de la société par la sensibilisation, la conscientisation et la formation ;
Renforcer les capacités des institutions et des départements de l'EEC en matière de promotion des droits de la femme au sein de l'Eglise et de la société à travers tous leurs plans et activités ;
Développer un partenariat entre l'EEC, les pouvoirs publics, la société civile et les églises sœurs.*

Selon le Président de l'EEC, la société Congolaise traditionnelle est fondamentalement « phallocratique », ou l'homme exerce tout pouvoir, domine la femme et la traite comme des êtres de seconde classe. Le message de l'évangile sur égalité entre homme et femme est donc très mal perçu et reçu dans la société congolaise. Le projet « Droit des Femmes » a été créé pour régler ce problème fondamental, et pour cela a été très bien accueilli par les gens de l'église. Dans les textes fondamentaux de l'EEC révisés en 2011, l'article 19 dit : « L'Eglise Évangélique du Congo répond à sa convocation de rendre témoignage du Christ, notamment en s'engageant dans le combat pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création et dans la lutte contre la maladie, la misère, la pauvreté, l'ignorance et l'obscurantisme, les antivaleurs, l'inégalité des sexes, la destruction de l'environnement et l'exploitation sauvage de l'homme et des ressources de terre. » Ainsi, le projet paraît être bien fondé au sein de l'église.

Etant une république dont le marxisme-léninisme a géré les points de vues politiques, les églises congolaises sont comptées parmi les organisations de la société civile. L'EEC est membre du Conseil Oecuménique des Eglises (CEEC). Parmi les autres membres on trouve l'Eglise Catholique et l'Armé du Salut. C'est dans ce conseil-ci que l'église se prononce sur les affaires de la société congolaise. Si l'église a des messages politiquement sensitifs, ils trouvent bien d'obtenir un consensus non seulement au conseil oecuménique, mais aussi entre les trois conseils religieux ; l'oecuménique, celui des églises de réveil et l'islamique.

2 Méthodologie

2.1 L'objet de l'évaluation

Le but de l'évaluation est de vérifier si les objectifs du projet pilote sont atteints, et de recommander des ajustements par rapport à la suite par un projet permanent qui selon les plans comprend encore beaucoup plus de paroisses.

2.2 La méthodologie

1) Etude des documents du projet (voir l'annexe B)

2) Conversations profondes avec les personnel du projet et la Coordination Technique des Projets et d'Appui du Développement Communautaire de l'EEC (CTPAD) (voir les annexes C pour les personnes rencontrées et entretenues, D pour l'itinéraire et E pour les guides des entretiens).

3) Entretiens semi-structurés avec personnes clés de l'EEC, les consultants du projet, les membres des comités du projet à Bacongo et Kinkala les partenaires prenantes. L'évaluatrice n'a pas eu l'occasion de rencontrer ou observer le conseil du projet.

4) Rencontres avec des groupes cibles/bénéficiaires. L'évaluation a eu quatre rencontres avec des groupes cibles ; les élèves à Bacongo, les élèves à Kinkala, les fidèles à l'annexe Mbama à la paroisse de Bacongo, et les femmes fidèles à Kinkala. Chaque groupe avait entre 60 et 70 participants (voir les annexes C pour les personnes qui se sont exprimés pendant les rencontres, et l'annexe D pour l'itinéraire et l'annexe E pour les guides des entretiens). Dans les grands groupes comme ça, il est normal que les gens se sentent un peu timide et hésitent de raconter les histoires sensibles. L'évaluatrice est donc consciente qu'il est plus que probable que les gens rencontrés eussent beaucoup plus de choses à raconter que ce qu'ils ont fait, pour les raisons du dynamique des groupes.

2.3 Organisation du rapport

Le chapitre 2 (celui) décrit la méthodologie employée, et devra se lire avec les annexes C, D et E.

Le chapitre 3 parcourt les résultats espérés et donne une appréciation qualitative sur le point de réalisation.

Les chapitres 4 à 12 répondent aux questions dans les termes de références de l’évaluation (Annexe A).

Le chapitre 13 donne des conclusions et recommandations.

3 Résultats obtenus

L’évaluatrice a été donné les documents de l’évaluation de mi-parcours de 2013 à mai 2014 élaborés par CTPAD, et une auto-évaluation de mai 2013 à mai 2014 faite par la cellule exécutive. L’évaluatrice n’a pas pu avoir des renseignements actualisés (à partir de mai 2014 à décembre 2014) parce que, selon le directeur de CTPAD, les dates n’étaient pas encore officiels. Pour pouvoir avoir une impression sur le niveau d’atteinte des résultats, l’évaluatrice s’est entretenue avec les personnes de CTPAD engagées dans le suivi du projet, et une personne de la cellule exécutive, sur chaque résultat espéré. Le résultat de cet entretien est décrit dans la matrice ci-dessous :

Composante 1 : Elever chaque paroisse pilote au niveau de responsabilité de la gestion des questions liées au droit de la femme au sein de l’église et de la société par la sensibilisation, la conscientisation et la formation.	
Considération de l’évaluation du mi-parcours par CTPAD : 39,38 % atteint	
Résultats attendus:	Résultats atteints :
Les textes juridiques sont collectés et disponibles	Pratiquement tous les textes sont là, donc il faut considérer le résultat comme atteint.
Les modules de formation sont élaborés et disponibles	Ils ont produits tous les modules prévus, sauf quelques éléments qui manquent pour le module du code de famille que est prévu pour 2015. Résultat presque atteint.
Les ateliers de formations sont effectifs	La formation des animateurs a été faite, ainsi que les comités du projet, les responsables des secrétariats de femme et famille, de la jeunesse et l’éducation chrétienne sur le thème de la violence basée sur le genre et ses conséquences. La formation du sujet de droits des femmes est planifiée pour 2015, mais on a commencé par les animateurs en 2014. Donc, le résultat est partiellement atteint en relation aux formations planifiées. En ce qui concerne l’efficience des ateliers, il n’y a pas d’information pour conclure.
Les notions clés sur les droits des femmes sont assimilées par les parties prenantes	En 2013 et 2014, le projet s’est concentré sur la thématique de violence basée sur le genre et ses conséquences. Toutes les parties prenantes ont assimilé les notions des violences et ses conséquences. Pour 2015, il est prévu de commencer à travailler sur les droits des femmes. Le résultat est partiellement atteint.
Les femmes sont mieux informées sur leurs droits	Le projet a commencé par le thème violence. En 2015, le projet va commencer à travailler sur les droits des femmes prenant des éléments plus pertinents du code de famille (il y a eu

	quelques sensibilisations en 2014). Les femmes sensibilisées sont mieux informées sur leurs droits. Le résultat est partiellement atteint.
Les femmes ont assimilé les procédures judiciaires et de revendication de leurs droits	En ce qui concerne la violence basé sur genre, les femmes ont été sensibilisées sur les procédures judiciaires. La vulgarisation du code de famille est planifiée pour 2015. Le résultat est partiellement atteint.
Les droits de la femme sont respectés par l’EEC	Ce résultat attendu est un peu vague, et n’est pas facile à évaluer. C’est évident que tous les fidèles ne sont pas ouverts pour respecter les droits de la femme. Il n’y a pas beaucoup de femmes dans les organes de prise de décision. Il y a toujours des pasteurs et des évangélistes qui ne veulent pas avoir des femmes pasteurs. Mais beaucoup a été obtenu à travers de la sensibilisation dans les quatre paroisses. On est au départ d’un changement de mentalité. Disons que le projet est en cours pour atteindre ce résultat.
L’information est accessible à tous (hommes, femmes, jeunes et vieux)	Oui ! Dans les paroisses pilotes, toutes les couches (les enfants, les femmes, les mamans, les papas, les jeunes) ont été invités à participer dans les sensibilisations. Les femmes sont venues en plus grands nombres que les hommes. Pour quelques thèmes spécifiques on a mis l’accent sur les femmes pour qu’elles sachent mieux se revendiquer. Le résultat est atteint.
Le niveau de discrimination à l’égard des femmes est en baisse	Il est trop tôt de dire, mais au moins les femmes osent parler et dénoncer, quelque chose qu’elles ne faisaient pas avant la sensibilisation. Il y a eu une augmentation des dénonces. Il est souhaité que la discrimination va diminuer en son tour. On ne peut pas dire que le résultat est atteint, parce que c’est un résultat de long terme.
La situation économique des groupes cibles est améliorée	Les activités génératrices de revenue ont à peine commencé. Le changement de leur situation économique c’est tout un processus qui prendra son temps. Le résultat n’est pas atteint, mais il est espéré qu’en mars 2015, quand le premier groupe de femmes a remboursé leurs crédits, il sera possible de dire si la méthode choisie pour les AGR est prometteuse.
Les cellules d’écoute et de prise en charge des victimes sont fonctionnelles	Non. Le projet a abandonné l’idée des centres d’écoute, puisque les victimes ont eu honte de se présenter dans sa propre paroisse. En son lieu, il est planifié de mettre en place un centre central pendant 2015. Le résultat est changé.
Les supports imagés sont visibles dans les paroisses, annexes et écoles	Les images ont été mis partout, mais il y beaucoup qui sont arrachés. Néanmoins, il faut dire que le résultat est atteint.
Les cellules de dialogue de familles en détresses sont mises en place	Les cellules de dialogues ont fallu être mises en place par les diacres et les pairs éducateurs, mais on ne les a pas encore formés. Ce processus n’a pas encore commencé et le résultat n’est pas atteint.

Le dialogue est instauré dans les familles	Selon quelques témoignages, on peut dire que oui, le processus paraît être en cours. Mais il faut une enquête pour pouvoir dire jusqu'au quel point le résultat est atteint.
Le taux de violences familiales est en baisse	Selon quelques témoignages, on peut dire que oui, le processus paraît être en cours. Mais il faut une enquête pour pouvoir dire jusqu'au quel point le résultat est atteint.
L'équipe locale du projet fonctionne bien avec des tâches et des responsabilités bien décrites	Bacongo : Bon Kinkala : Bon Oence : Bon Ngo : Ils ont un problème pour le manque de niveau d'instruction. L'équipe fonctionne, mais d'une manière timide.
Composante 2 : Renforcer les capacités des institutions et des départements de l'EEC en matière de promotion des droits de la femme au sein de l'église et de la société à travers tous leurs plans et activités.	
Considération de l'évaluation du mi-parcours par CTPAD : 10% atteint	
Résultats espérés:	Résultats atteints :
La conception de l'intégration de l'aspect de genre dans les plans des départements et institutions de l'EEC est connue, et des plans spécifiques de collaboration existent fondé sur les besoins spécifiques de chaque département	La formation des gens des départements concernés (éducation chrétienne, femme et famille, jeunesse) est planifiée pour 2015. CTPAD va faire un plaidoyer au mois de janvier 2015 auprès le bureau synodal pour mettre dans l'ordre du jour pour le Conseil 2015 (avril) que la thématique de violence et les droit des femmes soit insérée dans le guide biblique de l'église. Le résultat n'est pas atteint.
Les modules de formation sur le genre et développement et les instruments juridiques sont élaborés et assimilés par les parties prenantes	Les modules sur le genre : oui, développement : non. Instruments juridiques : il en manque toujours des éléments. C'est programmé pour 2015. Le résultat est partiellement atteint.
Les discussions sont amorcées avec la Faculté Théologique Protestante de Brazzaville (FTPB) sur l'intégration des modules genre et droits des femmes dans le curricula	CTPAD a écrit à la doyenne de la faculté, le département d'éducation chrétienne. La discussion est amorcée, mais jusqu'à maintenant il n'y a pas un résultat.
Les parties prenantes sont capables de transmettre les notions acquises	Le Département de Femmes et Famille parlent bien du projet, mais il leur faut encore plus de formation/compétence pour pouvoir aborder les thèmes. Le résultat est partiellement atteint.

La communication avec les fidèles est améliorée	Le sujet de violence basée sur le genre était tabou avant, mais avec le projet on peut aborder la thématique avec les fidèles dans les paroisses pilotes. Le résultat est atteint.
La communication entre les fidèles d’une part, et entre les fidèles et le corps ecclésiastique, est améliorée	Les fidèles et le corps ecclésiastique dans les paroisses pilotes peuvent maintenant aborder la thématique. Le résultat est atteint.
Les rapports avec les fidèles sont francs et productifs	Oui et non ! Dans les sensibilisations il y a beaucoup de témoins des victimes, mais dans autres sensibilisations, tout le monde reste tait. A Ngo les gens sont plus serrés que les autres tribus. Il s’agit aussi d’un aspect générationnel – les jeunes s’expriment beaucoup plus que les plus âgées. Le résultat est partiellement atteint.
Les diacres sont capables d’aborder les sujets considérés comme tabous par l’EEC	Tous les diacres dans les 4 paroisses ont été invités à une sensibilisation dans chaque paroisse. Ceux qui ont été sensibilisés peuvent en parler. Mais il leur faut une formation pour savoir quoi faire quand ils rencontrent des problèmes. Pour 2015 il est prévu d’identifier quelques diacres pour la formation de pairs éducateurs. Le résultat est partiellement atteint.
Les comportements, les attitudes et les opinions des fidèles concernant les violences et les droits des femmes ont changé positivement	Le processus de changement a commencé, mais le résultat est un résultat de long terme.
Composante 3 : Développer un partenariat entre l’EEC, les pouvoirs publics, la société civile et les églises sœurs.	
Considération de l’évaluation du mi-parcours par CTPAD : 13,33% atteint	
Résultats espérés:	Résultats atteints :
Une relation entre l’église, les organisations de la société civile et éventuellement avec les pouvoirs publics sur les droits de la femme et violences basées sur le genre existent au plan national	Il existe une relation étroite entre le projet et le ministère de la promotion de la femme. Le projet entête le sujet de sensibilisation du réseau des ONGs qui abordent les droits des femmes ; RENALVISCO. Ils se parlent et entraînent selon les besoins (même si ce réseau ne fonctionne pas on l’avait souhaité). Le résultat tel que décrit, est donc atteint.

<p>Élèves, parents et enseignants dans les écoles protestantes ont acquis une connaissance approfondie du thème, et les violences basées sur le genre sont réduites dans les établissements</p>	<p>Le projet a des accords avec les écoles protestantes à Bacongo, Oencé, Kinkala, Ngamaba, et avec une école publique à Ngo. Les élèves (et parfois les enseignants) ont participé aux séances de sensibilisations, et ils ont acquis la connaissance du thème. Il n’y a pas eu des séances pour les parents, mais on souhaite que les enfants amènent les connaissances au foyer. Il y a eu quelques témoins disant que les violences ont réduit, mais il faut une enquête pour pouvoir dire si y jusqu’à quel point les violences ont été réduites. Le résultat est partiellement atteint.</p>
<p>Les paroisses pilotes ont des bonnes relations avec la société civile locale, et une compréhension positive du thème est engendrée</p>	<p>En 2013 et 2014, le projet a été concentré sur l’église. A Kinkala le projet travaille en partenariat avec les autorités, les ONGs et aussi des autres églises qui aussi abordent la thématique. Avec Kinkala on peut donc dire qu’on a commencé à atteindre le résultat.</p>

4 Questions de droits des femmes dans les paroisses

Considérer si et de quelle manière les paroisses pilotes gèrent mieux les questions liées aux droits des femmes à travers le projet pilote, et ce qu’on recommande sera ajusté pour réussir encore mieux pour attendre les objectifs à travers un projet permanent.

Les animateurs entretenus à Bacongo et à Kinkala se sont déclarés capables de sensibiliser la population sur les thèmes de violences et ses conséquences. Ils savent comment conseiller les victimes et ils commencent à aborder les thèmes de droits de femmes. Cependant, on peut discuter si les animateurs, étant recruté et payé par le projet, font partis des paroisses comme telles, ou non.

Les deux pasteurs responsables des paroisses (Bacongo, Kinkala) se sont déclarés très intéressés à la thématique, et au processus de changer la mentalité des gens autour de ces thèmes.

Le comité du projet à Kinkala se sent capable de continuer le processus, et veut le prioriser. Selon le pasteur, le conseil paroissial a discuté comment aborder la thématique au sein de la paroisse en dehors du projet. Ici, il faut dire que le projet a quelques avantages à Kinkala qu’on ne trouve pas nécessairement ailleurs : le conflit armé était très dure pour la population à Kinkala, ainsi que les messages sur violence passent facilement. Pour la même raison, il y a plusieurs ONGs qui travaillent le thème de droits de femmes et violence, L’UNFPA se trouve là avec un grand projet, et les autres églises sont aussi intéressées au sujet. Le consultant externe psychologue travail activement pour lier les diverses autorités publiques avec le projet, comme le département de droits humains et les libertés fondamentales.

Par contre, le comité à Bacongo ne se sentait pas également capable à aborder le processus sans l’aide du projet. Ils ont dit qu’ils n’ont ni les finances, ni le temps, ni l’expertise pour ça . Pour la question d’expertise, une formation peut aider. Pour la question du temps, et le peur de devenir débordé par les nouvelles taches, une formation peut aussi aider, comme souvent

une formation peut réveiller un engagement. Le même peut être vrai avec les finances, que si on a en vrai engagement, des fois on arrive à trouver des moyens. (Cependant, il faut s'appeler que les séances de sensibilisations ne sont pas gratuites, mêmes si elles sont gérées par des pairs éducateurs. Il est donc recommandable que le projet continue d'avancer un petit financement aussi pour les paroisses qui maîtrisent la sensibilisation toutes seules.)

En total, jusqu'au mai 2014, le projet a sensibilisé 13980 personnes (voir *chapitre 6 Les groupes cibles et l'utilisation des ressources*). Il est probable que beaucoup parmi les participants ont participé dans plusieurs séances différentes, ainsi que le nombre de personnes atteint actuel soit plus bas. L'évaluatrice a eu des réunions avec des élèves (Bakongo et Kinkala), les fidèles (Bakongo, annexe Mbama) et les femmes sensibilisés (Kinkala), plus des personnes clés autour du projet. Les élèves qui se sont exprimés avait bien retenu les messages, et beaucoup parmi eux avaient passé les messages aux autres ; amis, famille etc. A Kinkala, les élèves ont commencé à crier « Violence ! » chaque fois que quelqu'un commence à se chamailler, jurer, bagarrer etc. A cause de cela, les violences verbales sont réduites. Aussi, il y a eu des élèves qui ont témoigné qu'avant ils aimaient se battre, mais après la sensibilisation ils ont appris que ça n'amène à rien. Parmi les filles, il y a eu plusieurs témoignages des cas d'inceste dans leur voisinage, et après la sensibilisation quelques unes ont eu le courage d'aller convaincre les victimes de dénoncer les agresseurs.

Pour les femmes, la situation est pareille. Elles ont bien retenu les messages, quelques une parmi elles ont fait passer les messages ailleurs, et elles ont déclaré que le processus de sensibilisation faut absolument continuer. Elles ont insisté que les violences dans le foyer est le problème plus grand, et qu'appart les violences physiques commises par le mari, il y des graves problèmes entre les belles sœurs, avec les belles mères, et ainsi de suite.

Pour les hommes, les gens entretenus ont raconté qu'il a eu un nombre des hommes réticents dans plusieurs des séances de sensibilisation. Ils ont donc pu avoir des discussions sur les thèmes comme la dominance masculine, la dot matrimoniale, le respect et dialogue du foyer etc. Il y a eu des hommes qui ont regretté leur propre violence disant qu'à partir de la sensibilisation ils ont commencé à opter pour la dialogue pour résoudre les malentendus matrimoniaux.

Les gens qui ont été sensibilisé, n'ont pas été stimulés pour faire passer les messages aux autres.

Bien que il ait eu des séances de formations dans chaque paroisse pilote, (voir chapitre 5), il paraît trop tôt au début de 2015 d'attendre que les gens formé sont prêts à sensibiliser les autres (sauf les animateurs).

Pour mieux préparer les paroisses à gérer les questions liées aux droits des femmes, il est recommandé de :

- Former les pasteurs et évangélistes et les preneurs de décisions dans les paroisses
- Former les diacres/diaconesses pour pouvoir aborder les thèmes et conseiller les victimes ainsi que les agresseurs.
- Former des pairs éducateurs

- Pendant les sensibilisations : Donner des outils (dépliants, affiches, textes des théâtres et le savoir-faire pour passer les messages) pour stimuler les gens à passer les messages aux autres.

5 Formation et sensibilisation

Considérer la relation entre sensibilisation des grandes masses et formation de quelques responsables dans chaque paroisse. Jusqu'à présent on a mis l'accent sur la sensibilisation, les budgets de ce poste sont augmentés ; tandis que la formation a été moins articulé que prévu.

Pour commencer le processus de changer la mentalité des gens auprès les droits des femmes et la violence basée sur le genre, il a fallu avoir l'aval des personnes clés qui autrement auront le pouvoir de bloquer le processus. Le Président de l'EEC est la personne plus clé dans l'église. Il a montré un intérêt pour le projet, et a à son tour informé le conseil synodal et le bureau synodal sur le projet, et la choix du projet d'aller travailler dans les quatre paroisses qui ont été choisis par choix raisonné (ville/campagne, consistoires Nord/Sud). Les quatre consistoires ont été informés, et les quatre paroisses choisies ont été instruites de collaborer avec le projet.

Le projet a commencé par orienter les personnes clés dans les paroisses: Les pasteurs, les administrateurs et les bureaux paroissiaux. Le projet a recruté les animateurs pour chaque paroisse à travers d'une teste. Les animateurs ont été formés pour faire le travail.

Après la mis en place des animateurs, on a mis en place les comités paroissiaux. Les comités paroissiaux du projet ont une structure uniformisée dans toutes les paroisses (voir 9 *Structure de gestion*). Les comités ont été formé sur les objectifs du projet et les attentes du projet des paroisses pilotes et des membres de comités paroissiaux.

Formation :

Le projet a organisé les formations suivantes :

- 1) « Genre » pour les animateurs et membres des secrétariats paroissiaux femme et famille.
- 2) « Les formes et manifestation de violence » pour les animateurs, les membres des secrétariats paroissiaux femme et famille et les responsables des départements de jeunesse dans les consistoires Brazzaville 1 et 2.
- 3) « Accompagnement psychologique de victime de violence » pour les membres de plusieurs départements paroissiaux dans les quatre paroisses pilotes et les deux paroisses témoins.
- 4) « Droit de femme » pour les animateurs.

A part des animateurs, les participants des formations différentes n'ont pas une obligation de transférer la connaissance aux autres. Seulement, il est *souhaité* par le projet que les fidèles qui ont eu la formation vont l'utiliser là où ils rencontrent les gens.

Sensibilisation :

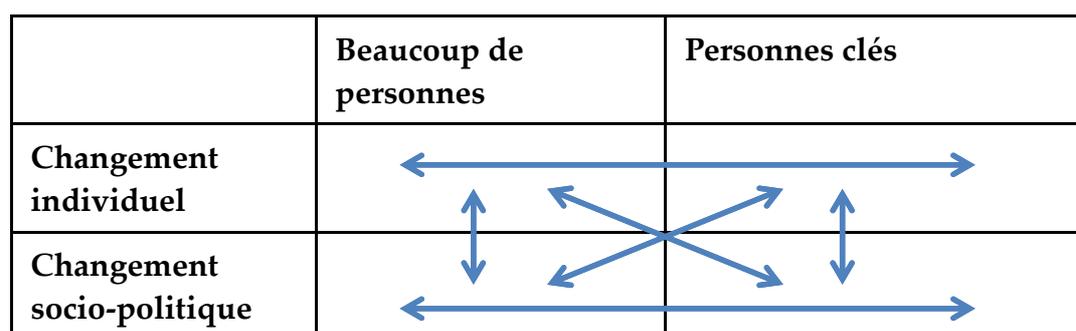
Pour la sensibilisation, chaque paroisse élabore un programme annuel dans la logique du programme global. L'idée c'est que chaque personne dans la paroisse doit être touchée, dés

les plus jeunes aux plus âgées. Les animateurs identifient les cibles et font le planning et présentent leurs états de besoins à la cellule exécutive qui approuve. Pendant 2013 et 2014, les sessions de sensibilisations ont toutes pris place avec les personnes ressources fournies par les projets ; des juristes, psychologues, médecins ou autres, qui se sont déplacés de la capitale vers les paroisses avec les gens de la cellule exécutive du projet. Le projet a pris la décision de, à part des formations mentionnées au-dessus, mettre l’accent sur les sensibilisations pour pouvoir atteindre et changer la perception d’une audience maximum.

Selon l’équipe du projet, l’objectif c’est que le projet peut se retirer et que les personnes formées peuvent continuer de faire la sensibilisation – et même la formation. Mais, pour y arriver, il faut d’abord former plus de gens dans chaque paroisse.

Théorie du changement :

Pour illustrer un changement d’une société, nous avons utilisé une matrice faite par les chercheurs de paix¹ pour visualiser comment un processus de changement sociétal doit s’engager au changement individuel et au changement socio-politique ainsi que travailler avec les « Personnes clés » (les acteurs importants de prise de décision) et « Beaucoup des personnes » (la population en générale, les masses).



Ça veut dire, il faut travailler avec toutes les couches de la société pour changer la mentalité, la culture, et le fonctionnement des institutions. La théorie dit qu’il n’est pas important où on commence, mais qu’il faut passer par tous les carrés de la matrice pour réussir avec un vrai changement. Un seul projet ne peut jamais changer toute une société tout seule. C’est pour cela qu’il faut chercher les alliances stratégiques pour qu’ensemble on aille partout (voir 10 Partenariats).

Le projet pilote « Droits des femmes au sein de l’église et la société » s’est positionné dans le premier carré ; changer les perceptions et les attitudes de beaucoup de personnes. Ils ont pu faire ça après avoir eu l’aval de la personne plus clé de l’église, le Président. Il faut préciser que Jusqu’à présent, le travail du projet pilote s’agit de « Beaucoup de personnes » limités de quatre paroisses à l’intérieur de l’Eglise Evangélique de Congo.



¹ <http://www.cdacollaborative.org/programs/reflecting-on-peace-practice/>

Changement individuel	Perceptions Attitudes	Les jeunes Les élèves Les femmes Les fidèles	Président de l’EEC
	Comportement Relations individuelles		
Changement socio-politique	Comportement de groupes Normes sociales		
	Changement institutionnel		
	Changement structurel ou culturel		

Les lignes bleues : projet pilote aujourd’hui, dans le sein de l’église.

La ligne rouge : plaidoyer futur pour éliminer l’impunité des violeurs et agresseurs.

Pérennisation :

L’équipe du projet a discuté des stratégies pour la pérennisation du processus de sensibilisation des droits des femmes et les conséquences de la violence au delà de la période du projet pilote, et ont suggéré que le projet adopte les cinq stratégies suivantes :

- 1) Insérer le thème dans le Guide biblique de l’EEC.
- 2) Insérer le thème dans le manuel d’ECODI (Ecole de Dimanche).
- 3) Préparer/former des personnes clés pour avaler la responsabilité synodale de mener le thème de droit des femmes et la lutte contre la violence.
- 4) Responsabiliser une entité permanente pour lutter pour les droits des femmes et contre la violence des femmes.
- 5) Plaidoyer auprès des tribunaux locaux et nationaux pour que procès sur le droit de femmes se tiennent.

Les stratégies suggérées 1 et 2 renforceront la sensibilisation des Beaucoup de personnes aux niveaux individuelle. La stratégie 3 travaille avec les personnes clé sur le niveau individuel pour permettre que les stratégies 4 et 5 soient réalisées. La stratégie 5 positionne le projet au niveau socio-politique dans le carré des Personnes Clé (les juges).

Formation versus sensibilisation :

Avec l’accent sur la sensibilisation où ils ont utilisé l’expertise externe juridique, médicale et psychologique, c’est claire que le projet a atteint de briser le tabou de parler de la violence basée sur le genre. Le projet est connu et bienvenu dans les paroisses pilotes, et le grand intérêt des fidèles montre la pertinence du projet. Avec toute la sensibilisation que a été faite, le projet a créé une belle base pour sa légitimation et continuation. Néanmoins, la formation qui a été faite jusqu’au début 2015 ne paraît pas être suffisant pour que les paroisses se débrouillent toutes seules à faire continuer le processus de sensibiliser les fidèles de l’église et les gens dans la société. Il est nécessaire de mettre en place des systèmes de multiplication – ou transfert - des connaissances, pour que les séances de sensibilisation ne soient pas des événements ponctuelles, mais parties d’un processus perpétué. Un des consultants externe beaucoup

utilisé par le projet, Dr. Matoko Carmel, l'a dit comme ça : « Il faut avoir les gens formés dans les paroisses qui peuvent suivre chaque séance de sensibilisation qu'on fait. Comme ça , après deux ou trois séances, ils seront capables de continuer le processus de sensibiliser seuls. S'ils se trouvent devant des cas ou situations spéciaux, ils peuvent toujours nous appeler. »

Des systèmes de multiplication de connaissance peuvent être installés dans beaucoup de façons différentes. Ici on donne des exemples qui tous sont valorisés comme pertinents pour le projet « Droits des femmes » :

- 1) Institutionnalisation de la thématique au sein de l'église :
 - La thématique devient la responsabilité d'un département permanent,
 - Insérer le thème dans le Guide biblique de l'EEC
 - Insérer le thème dans le manuel d'ECODI (école de dimanche)
 - Insérer le thème dans la formation des pasteurs (faculté théologique protestante)
Pour que cette stratégie aille réussir, il faut beaucoup de formation de personnes clés (les gens du département en charge, les pasteurs et évangélistes, les responsables d'ECODI, les enseignant de la faculté théologique).
- 2) Formation des sensibilisateurs/pairs éducateurs dans chaque paroisse.
- 3) Création des petits groupes qui font sensibilisation des pairs; élevés, scouts, jeunes, veuves, femmes, pères, frères, mères, maris, grand mères, grand pères, pasteurs, diacres, diaconesses, évangélistes etc). Les groupes peuvent développer des différents slogans : « Protégeons nos sœurs » « Hommes contre la violence », « Respectons les droits des veuves », « Vrais maris ne battons pas », etc...)
- 4) Distribution des effets; dépliants, affiches, t-shirts, casquettes
- 5) Emissions de radio et télévision (à travers de formation, ou partenariat, ou payant)
- 6) Textes pour les théâtres, vidéos, chansons etc
- 7) Alliances stratégiques pour atteindre toutes les couches que l'église n'atteint pas (hommes des bars, les gens qui ne prient pas etc)

Alors, la question n'est pas formation *ou* sensibilisation, mais plutôt formation *pour* sensibilisation.

6 Les groupes cibles et l'utilisation des ressources

Considérer l'utilisation des ressources par rapport aux groupes spécifiques dans la paroisse, d'une manière particulière comment on réussit avec la sensibilisation des hommes et les responsables et les pasteurs de la paroisse.

Dans les rapports jusqu'au mai 2014, on peut trouver les nombres et groupes cibles suivants :

Sensibilisations 2013 et 2014 :

Femmes	2161	Adultes	7399
Hommes	783	Enfants et jeunes	6581
Adultes sans sexe spécifié	4455	Femmes et filles	5468
Filles	3307	Hommes et garçons	2909

Garçons	2126
Enfants sans sexe spécifié	1148
<hr/> Totale	<hr/> 13980

Ca. 33% des adultes sensibilisés sont des hommes

Ca. 39% des jeunes et enfants sensibilisés sont des garçons.

Ca 53% des sensibilisés sont des adultes

Ca. 47% sont des enfants/jeunes.

(Source : Rapport de l'évaluation à mi parcours du projet par CTPAD)

Par rapports à la sensibilisation des adultes, les hommes et femmes ont également été invités, sauf pour quelques séances spécifiques uniquement faites pour les femmes. Les hommes sont venus en nombres moins grands que les femmes, à peu près un tiers. On ne sais pas si ces 800 hommes sont des hommes qui se sont présentés volontairement aux sensibilisations sur le thème, ou s'ils étaient déjà réunis pour une autre occasion, comme le projet a aussi fait des séances de sensibilisation pendant les retraites et des autres occasions ou ils y avait déjà des foules. Sur les hommes qui se sont présentés volontairement pour apprendre sur les différents thèmes de violence basée sur le genre, on peut dire que c'est un résultat prometteuse!

Quant aux jeunes et enfants, ils sont été sensibilisés à 40% garçons et 60% filles.

Par rapport à l'objectif, on peut argumenter que le projet a peut-être mis un accent trop grand sur les enfants. Après tout, on s'était décidé d'omettre les enfants comme cible après le pré projet. Selon l'équipe du projet, l'accent sur les enfants a été gardé pour préparer la nouvelle génération de vivre une vie sans violence.

Les pasteurs, évangélistes et diacres ont été ciblés pour des sensibilisations. Selon l' »Auto-évaluation à mi parcours mai 2013-mai 2014 « faites par la cellule exécutive, les diacres et diaconesses ont été sensibilisé à Bacongo, Kinkala et une annexe à Oensé. Les mêmes groupes n'ont pas encore été ciblés pour des formations (sauf les pasteurs responsables des paroisses qui one été invités aux formations comme partis des comités du projet).

Quand il est question de changer la mentalité ou bien la culture dans une société, il y a des groupes faciles à attendre, et les groupes qui sont lourds à atteindre. Sur la question de la violence basée sur le genre, on dira que les enfants sont un groupe très facile à atteindre. Après viennent les jeunes, puis les femmes et comme le dernier ; les hommes. On peut aussi discuter que c'est plus facile de changer la mentalité chez les gens instruits dans les villes, que les gens sans instruction qui habitent à la campagne. Aussi, on dira qu'il y a des différences entre les ethnies et tribus différentes. C'est normal qu'un projet nouveau, qui veut aborder un thème sensible, tabou même, commence par les groupes faciles à atteindre, comme des enfants, des jeunes et des femmes. Tandis, pour être efficient, le projet doit aussi trouver des manières pour atteindre les hommes, et les hommes agresseurs. Sans ça , on aura des femmes et jeunes qui connaissent qu'ils ont le droit de ne pas être frappés, battus ou violés, mais les violences peuvent continuer malgré ces connaissances. Comme conséquence, il est recommandé que le projet mettra un accent plus fort sur la sensibilisation des hommes là où ils se trouvent, utilisant un langage pertinent aux hommes agresseurs. Ça veut dire qu'il est recommandé

de trouver comment « infiltrer » les milieux des hommes – aux bars, bistros, match du football et ainsi de suite - et leur parler des mauvaises conséquences de la violence d’une manière pertinente pour eux.

Pour utiliser les moyens d’une manière efficace, il est recommandable que les séances de sensibilisation passent *après* qu’on a fait une formation des pairs éducateurs, pour que les sensibilisations feront partie d’un processus durables de changement de mentalité y non seulement seront des actions ponctuelles. Ainsi, les gens formés peuvent assister aux sensibilisations jusqu’à ce qu’ils soient prêts à les mener tous seuls.

Aussi, le projet devra cibler les pasteurs, les évangélistes et les diacres pour une formation pour mieux les permettre de pouvoir conseiller les femmes et familles en générale et les victimes et les agresseurs en particulier.

Le projet devra continuer de mettre un accent sur les adolescents, comme les filles adolescentes sont souvent les victimes de violence, et les jeunes garçons adolescents dans beaucoup de cas ont déjà commencé de devenir les agresseurs.

Pour les enfants, il est toujours sage de les atteindre, mais l’accent doit être mis sur les autres cibles ; jeunes, femmes et hommes.

Quant au choix des activités pour le futur, l’EEC doit choisir entre *une approche intégrale*, y compris la prise en charge des victimes médicale, psychologique, juridique y/ou économique, contre une *approche de sensibilisation*. Dans le premier cas, l’église pourra aider toutes les victimes qui sortent après les séances de sensibilisation. Comme la prise en charge est chère, ce choix ne permettra pas aller dans beaucoup de paroisses. En se limitant à la sensibilisation, on pourra atteindre un nombre plus grand de paroisses. Dans ce cas, pour ne pas laisser les victimes à l’air, il est recommandable de chercher les partenariats avec les diverses institutions de prises en charge pour avoir des adresses à où référer les victimes qui sortent (voir chapitre 10 *Partenariats*). Ici il faut dire que cette question peut être diversifié géographiquement, car il y a des endroits où ils existent déjà des services mises an place, mais aussi des endroits où il n’y a aucune service de prise en charge des victimes.

Après avoir choisi l’approche, et avec ça le nombre de paroisses que les moyens accessibles permettent atteindre, l’EEC doit décider *comment choisir les paroisses cibles*. On pourra choisir par consistoire/langue/ethnie, par villes/campagne, par besoins (existence de violence) ou par désire exprimé par les paroisses (évalué par leur engagement d’emmener les ressources humaines, moyens et priorisation au processus).

Le projet devra aussi considérer le choix entre avoir un projet/processus uniforme ou individualisé selon les spécificités dans chaque paroisse. On pourra considérer développer un bouquet des services/activités parmi lesquelles chaque paroisse participante puisse choisir.

7 Appropriation locale et durabilité

Un des objectifs du projet est que le projet continuera quand il n'y aura plus des ressources externes. Le développement des capacités locales est donc important. Évaluez l'appropriation locale dans les paroisses visitées, et proposez comment renforcer l'appropriation locale dans les quatre paroisses pilotes avec une vision de durabilité.

L'initiative du projet n'est pas venue des paroisses, mais de l'extérieur. Les paroisses pilotes ont été instruites par l'église de participer au projet pilote. Suite à ça, il faut se souvenir que le sujet comme tel est considéré tabou, surtout dans l'église, ainsi qu'on peut dire qu'il est normal qu'il ait eu une certaine résistance parmi les paroisses pilotes. Avoir dit ça, il est bien de constater que les paroisses ont quand même réussi à s'approprier au processus, comme on a vu dans le chapitre 4. Le projet a mis l'accent sur la sensibilisation des fidèles, et à travers cela on a découvert un grand intérêt parmi les paroissiens de continuer le processus de sensibilisation. Néanmoins, ce même intérêt ne se trouvera pas automatiquement parmi les preneurs de décisions dans les paroisses. C'est un fait qu'on s'intéresse plus aux sujets qu'on maîtrise que quand on est ignorant. C'est pour cela que c'est fortement recommandé de trouver des manières pour former les preneurs de décisions, les pasteurs, les évangélistes et les diacres et diaconesses dans chaque paroisse participante. Ce sont des gens très occupés, alors il sera prudent de s'allier avec un département qui a le pouvoir de les appeler pour voir si c'est possible de combiner une formation de violence et ses conséquences et la prise en charge avec une autre activité ou ils vont déjà participer.

Ensuite, il sera sage de motiver les comités du projet de faire le plaidoyer auprès leurs conseils paroissiaux pour *institutionnaliser les activités du projet dans la programmation des activités de la paroisse.*

Pour améliorer l'appropriation locale, et donc la durabilité, il est important que les paroisses *développent leurs propres initiatives locales.* Dans les paroisses visitées, l'évaluatrice a vu que déjà il y a quelques bons exemples là dessus ;

- A Bacongo il y avait des impliqués dans le conflit armé qui sont désormais devenu des baptisés. Ils ont eu un rôle spécial de parler sur la violence avec les jeunes.
- Aussi, à Bacongo, ils ont pris l'initiative de sensibiliser les sourds-muets, utilisant le langage de signe.
- A Kinkala, les jeunes scouts ont fait un théâtre sur l'inceste et harcèlement à l'école.
- Au mois de novembre 2014, le département de droits humains et les libertés fondamentales et le procureur à Kinkala se sont rapprochés au projet pour faire une sensibilisation ensemble sur les différents régimes matrimoniaux qui posent beaucoup de problèmes des foyers.
- Le projet à Kinkala a invité des femmes de la société à la Maison de la femme (une maison établie par le ministère de la promotion de la femme) à une sensibilisation sur les divorces et l'abandon des enfants par les pères, et les droits de l'épouse et ses enfants.
- Le projet à Kinkala a donné une sensibilisation pour les jeunes filles sur les contraceptifs en collaboration avec une ONG locale.
- A Kinkala, ils planifient organiser une festival de musique et chansons sur la thématique de la violence en avril 2015.

Il est recommandé que la cellule exécutive continue de motiver les paroisses pilotes à développer ses propres initiatives et activités.

Il est probable qu’une appropriation locale viendrai plus vite si on cible les paroisses volontaires dans le futur, au lieu de les instruire de participer.

Pour la question de durabilité, toutes les stratégies listées dans le *chapitre 5 Formation et sensibilisation* sont valables et recommandées. Cependant, même si on met en place des systèmes de multiplication fonctionnels, et une institutionnalisation dans l’église, la continuation du processus de sensibilisation coutera quelque chose. Pour que les pairs éducateurs travaillent d’une manière efficace et efficiente, il leur faut un réseau avec des réunions et des visites d’échanges. Il leur faut aussi des effets (dépliants etc.). Il est donc probable que les paroisses participantes aillent nécessiter une aide financière pour mener les séances de sensibilisation, même après qu’elles maîtrisent la thématique toutes seules et le suivi est terminé.

8 Activités Génératrices de Revenu

Le document du projet donne la possibilité d’initier des Activités Génératrices de Revenu (AGR) à partir de l’an deux (2014). Considérer si les actions entamées peuvent mener à la réalisation des objectifs prévus, si la structure autour de ce composant fonctionne d’une manière satisfaisante ; et si ce composant doit être inclus dans un projet permanent dans l’avenir.

Les activités génératrices de revenus (AGR) sont introduites pour répondre à ce que le projet a identifié comme « la violence économique ». La logique du projet a été d’aider les femmes à épargner pour leur mettre capables d’obtenir des crédits pour pouvoir augmenter leurs productions. Les pasteurs et les diacres ont identifié 20 femmes entrepreneures vulnérables dans la paroisse de Bacongo. Les femmes se sont organisées dans les groupes solidaires selon leurs activités. Le projet a transféré 2 million CFA à la « Caisse féminine d’épargne et de crédit mutuel » de l’EEC ainsi que les frais pour ouvrir les comptes de banque, payer (une partie) des intérêts, et le suivi des femmes. Comme ça , la Caisse féminine a pu donner les crédits aux femmes identifiées, mêmes si elles n’avaient pas épargné auparavant. L’idée c’est donc qu’elles aient des crédits pour augmenter sa production pour pouvoir sortir de la misère dont elle se trouvent, et au même temps s’habituer à faire des épargnes pour pouvoir continuer d’être des clientes de la Caisse féminine ou des autres institutions de micro-finance. C’est la philosophie du projet que l’augmentation des revenus va diminuer la violence économique que ces femmes souffrent.

Les 20 femmes à Bacongo ont eu leurs crédits au mois de décembre 2014, et elles ne pouvaient pas rapporter des grands changements à peine un mois après. C’est donc trop tôt pour dire si cet expériment va augmenter la production et vente des femmes, et les mettre capables d’épargner assez pour devenir des clientes à la Caisse féminine et à son tour prendre des crédits dans le futur.

Dépendant des résultats du Bacongo, le projet va décider s’ils vont étendre la composante AGR à la paroisse de Kinkala. Selon l’équipe, il y a des caisses mutuelles et les institutions de la micro-finance à-peu-près partout au pays. La composante AGR ne sera pas liée uniquement

à la Caisse féminine de l'EEC, mais peut être servi par n'importe quelle institution d'épargne et crédit qui se trouve là ou se trouvent les femmes nécessiteuses.

Les activités génératrices de revenus ne sont pas suivies par l'équipe du projet, mais du personnel de la Caisse féminine. Néanmoins, les crédits et le suivi sont payés par le projet. Cette manière de faire les AGR mérite d'être honoré pour sa créativité et sa façon expérimentaliste. Néanmoins, il y auront peut être deux risques auxquelles il faut faire attention : le projet « Droits des femmes » est un projet très courageux, abordant un sujet très sensible. Pour les paroisses, il sera donc facile de se pencher sur les AGR, en les appellent « droits économiques » ou bien les activités qui lutte contre « la violence économique » au lieu d'aborder les sujets beaucoup plus sensible comme par exemple la violence matrimoniale et sexuelle. Si le projet va continuer avec les AGR, il faut au même temps s'assurer que ces activités ne substituent pas les activités de formation et sensibilisation des droits des femmes et la violence basée sur le genre.

En outre, pour que les AGR vont être réalisées dans une manière juste, toutes les femmes vulnérables qui répondent aux critères du projet pour avoir les crédits, devront avoir accès au ceux-ci dans les paroisses où le projet sera implémenté. Ça veut dire qu'il faut laisser des fonds chez les caisses féminines dans chaque paroisse où le projet se trouve (si on implémente le projet d'une manière uniforme). Comme ça, l'occasion pour avoir un crédit, sans répondre aux critères d'épargnes des caisses d'épargne et crédit, sera accessibles aux femmes de la paroisse d'une manière rotative. Ceci n'est pas une mauvaise idée comme tel, mais elle exigera des moyens qu'autrement auront pu être investis dans le processus de changement de la mentalité auprès des droits des femmes et la violence basée sur le genre. Dans une réalité où il faut faire des priorisations, il faut donc bien réfléchir sur quel objectif est le plus important pour le projet.

9 Suivi des paroisses

Le plan est que le support externe aux quatre paroisses pilotes prendra fin après trois ans. Considérer si tel est une bonne solution, et éventuellement de quelle manière ces paroisses doivent être suivies quand le projet en tant que tel est terminé pour eux.

Avant de pouvoir terminer le suivi, un système de multiplication de sensibilisation devra être mis en place dans chaque paroisse. Il va dépendre du processus dans chaque paroisse combien du temps il faut pour qu'elles se débrouillent/maitrisent la thématique. Comme la situation diffère beaucoup entre les paroisses, il est recommandable de développer les critères de retirement du suivi. Il n'est pas recommandé d'avoir un temps uniforme de suivi pour toutes les paroisses. Par exemple, il est bien probable que Kinkala soit indépendante à partir de 2016, si on arrive à installer un système de pairs éducateurs pendant 2015. Comme déjà mentionné, Kinkala se trouve dans une situation où il y beaucoup d'acteurs qui travaillent le thème de droits des femmes, et le pasteur responsable de la paroisse a montre un engagement grand pour le projet. Par contre, il ne paraît pas probable que les autres paroisses pilotes soient capables de se débrouiller tout à fait seul aussitôt qu'à 2016.

Il est recommandé que la cellule exécutive se retire graduellement en construisant les capacités des ressources humaines locales à travers des formations. Il est également recommandé que la cellule exécutive fait un plan pour cette retraite qui est fait connu parmi les paroisses.

Pour faciliter le processus d’indépendance des autres paroisses, il peut être considéré pour le futur de mettre en place un système de « parrainage » pour les paroisses, où une paroisse avancée puisse s’engager à transmettre ses expériences et motiver une/des nouvelle/s paroisse/s.

Comme remarqué à chapitre 7 *Appropriation locale et durabilité*, même après que les paroisses soient capables de continuer le processus toutes seules, il est probable qu’un financement les faut, petit ou grand, pour organiser les séances de sensibilisation – dépendant de la situation financière de chaque paroisse, et maintenir/ « nourrir » les pairs éducateurs.

10 Structure de gestion

Considérer la structure de gestion, surtout la relation entre les niveaux locaux et nationaux, la distribution de pouvoir entre les deux niveaux, et proposer un modèle de gestion quand le projet selon les plans doivent comprendre encore plus de paroisses à partir de 2016.

Selon les gens entretenus, la structure choisie pour le projet fonctionne bien. Par rapport au plan original du 2012, il a été décidé de fusionner le comité pilote et le conseil du projet à un conseil national du projet un peu plus grand que le dessin original. Selon la description du projet, le rôle du conseil du projet devra être le suivant :

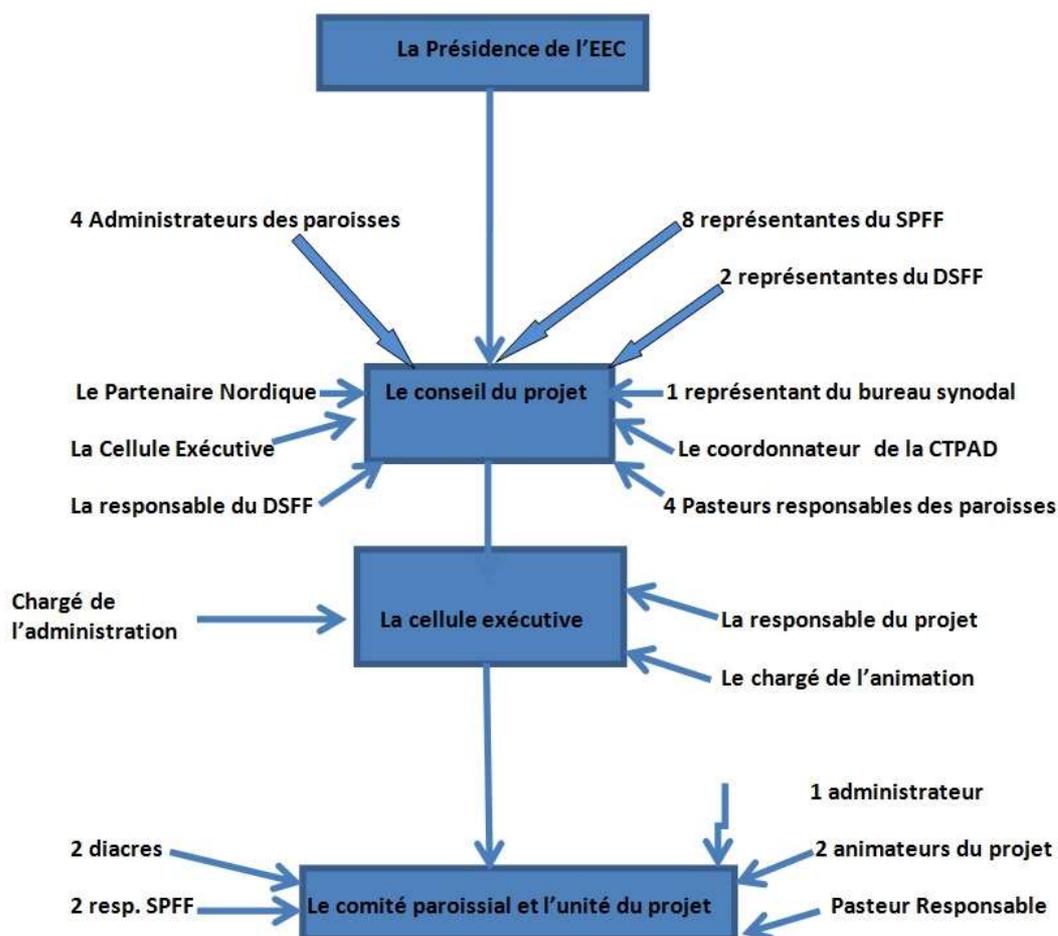
- superviser les activités de l’équipe ;
- participer à l’élaboration et la validation du cahier de charges du fonds d’appui ;
- valider le programme d’activités proposé par l’équipe ;
- approuver le plan de travail et budget annuel (PTBA) ;
- approuver les rapports annuels, et recommandations pour une mise en œuvre effective et efficace des activités du Projet

Le conseil du projet se réunit au moins quatre (4) fois l’année en session ordinaire. Des sessions extraordinaires peuvent être convoquées en cas de nécessité. Le Conseil peut en cas de besoin faire appel aux compétences extérieures.

Selon les gens participants entretenus, le conseil fonctionne bien et selon la description. Mais il n’y a pas eu 4 réunions par an. Pendant 2013 et 2014 il ont conduit 4 réunions du conseil national du projet.

Le même a été le cas pour les comités du projet paroissiaux à Baongo y Kinkala. Les membres ainsi que les animateurs étaient tous très contents avec le fonctionnement et la composition du comité. A Baongo ils ont eu la suggestion d’ajouter un membre du département de la jeunesse.

Voir la structure entière du projet tel comme elle est décrite ci-dessous :



Pour le futur, pour pouvoir travailler dans une manière efficace et efficiente, il sera une grande amélioration si la thématique de droits des femmes est encadré par un département synodal (comme par exemple le département femmes et famille). Pour que ça marche, il faut bien renforcer le département en question avec l’expertise et les ressources humaines nécessaires. Un tel positionnement de la thématique facilitera l’institutionnalisation et l’internalisation de la thématique dans l’Eglise Evangélique. Aussi, pour pouvoir faire le plaidoyer, il sera plus pratique de l’organiser à partir d’un département synodal qu’à partir d’un projet. Finalement, pour entrer en partenariats et alliances stratégiques avec des autres institutions, organisations ou autorités publiques, il sera plus facile d’opérer à partir d’un département synodal qu’à partir d’un projet.

Si la responsabilité pour la thématique et la continuation du processus des sensibiliser les paroissiens et la société sera placé chez un des départements synodaux, il n’y aura plus besoin d’une structure du projet. Toutefois, il sera sage de maintenir un réseau de ressources et expertise autour du processus, au niveau national et paroissial. Il n’est pas évident qu’un tel conseil/comité au niveau paroissial doive être uniforme dans chaque paroisse participante. Il peut être considéré que l’unité du projet local (SPFF ou autre) dans chaque paroisse fasse

appel aux ressources humaines (de la paroisse et/ou membres de la société locale) selon leur nécessité.

Egalement, il peut être considéré que l'unité du projet national (DFF ou cellule exécutive ou autre) établisse un conseil de ressources humaines autour de lui. Il est souhaitable que dans un tel conseil il y ait une liaison avec le niveau paroissial. Pour un fonctionnement efficace du conseil, il n'est pas recommandable maintenir 4 personnes de chaque paroisse comme aujourd'hui, puisque il y seront trop de gens pour pouvoir avoir des vrais échanges. On dira qu'une personne par paroisse - ou bien un représentant par groupe de paroisses voisines, dépendant du nombre des paroisses participantes. Les représentants du niveau local devront être **élus** par le/les comités locaux, au lieu d'être sélectionné/instruits par le niveau national pour assurer qu'il ait une vraie motivation pour travailler la thématique.

11 Partenariats

Le projet pilote comprend deux objectifs spécifiques auxquels on a payé moins d'attention par rapport aux plans d'origine : Les institutions et les départements de l'EEC comme un groupe cible. Le développement d'un partenariat entre l'EEC, les pouvoirs publics et la société civile. Considérer si et comment on doit faire priorité à ces deux objectifs dans un projet permanent.

Pour la période pilote, il a été décidé de concentrer les efforts dans les quatre paroisses pilotes et à l'intérieur de l'église. Néanmoins, le projet a des rapports fréquents avec le ministère de la promotion de la femme. Le projet appartient à un réseau national des associations de lutte contre la violence sexospécifique au Congo (RENALVISCO), où il entête le sujet de sensibilisation. Ce réseau a été créé par UNFPA et la ministère de la promotion de la femme qui aussi financent une coordinatrice, mais selon l'équipe du projet, le réseau ne fonctionne pas comme prévu. Cependant, il existe une relation étroite entre les associations participantes, et ils se parlent et entraînent quand il y a des besoins

Le projet envoie des rapports régulièrement aux UNFPA, UNICEF et PNUD.

Le projet collabore étroitement avec des écoles protestantes à Bacongo, Oencé, Kinkala, Ngamaba et avec une école publique à Ngo pour la sensibilisation des élèves.

A part de ça, le projet a des partenaires prenantes, comme le Département Synodal de Femme et Famille, qui parle très bien du projet, mais qui jusqu'à présent ne maîtrise pas tout-à-fait la thématique pour manque d'expertise. Aussi, le projet travaille avec une petite ONG de l'église qui s'en occupe des veuves et orphelins ; l'Association Femme Evangile et Développement. La partenaire prenante plus importante pendant la période pilote est peut être La Caisse Féminine d'Epargne et Crédit Mutuel avec qui on collabore pour les opérations des AGR (voir chapitre 8 *Activités génératrices de revenu*).

Pour un projet qui veut changer la mentalité et la culture dans une société, qu'il faut dire être un processus générationnel, il sera sage chercher des partenaires et alliances stratégiques avec qui on peut collaborer pour changer la société, puisque une église ne peut pas obtenir cela toute seule.

Partenariats pour sensibilisation :

Revenons à la théorie du changement qu’on a utilisé à chapitre 5 *Formation et sensibilisation*. Pour changer une mentalité et une culture, il faut qu’une majorité des personnes en questions changent leur mentalité. Evidemment l’église ne peut pas parler individuellement à chaque habitant à Congo, pour manque du temps et des moyens. Pour la même raison, l’église ne peut pas non plus parler avec chacun de ses fidèles. Pour atteindre une audience maximum à l’intérieure de l’église, on a déjà discuté le besoin de mettre en place les systèmes de multiplication de sensibilisation (voir 5 *Formation et sensibilisation*).

	Beaucoup de personnes	Personnes clés
Changement individuel	L’EEC Autres églises ONGs Autorités publiques Ecoles Media XXX	Les présidents religieux La Ministre de la promotion de la femme XXX
Changement socio-politique	Police Gendarmerie Procureurs Juges XXX	Conseil œcuménique Ministre de la justice Juridictions XXX

Exemples des partenaires avec qui l’EEC peut s’allier pour obtenir un vrai changement de mentalité au Congo.

Il est clair que quand le projet s’étendra vers la société en dehors de l’Eglise Evangélique, il faut chercher des partenaires. Ça peut être les autres églises et congrégations religieuses, mais il faut aussi des partenaires pour atteindre les gens qui ne viennent pas aux temples pour prier. En particulier, il sera important de trouver des manières d’atteindre les hommes agresseurs, qui souvent se trouvent dans les bars (voir chapitre 6 *Les groupes cibles et utilisation des ressources*). Ici, on doit chercher de façon créative parmi les ONGs, associations, institutions ou entreprises (par exemples la Police/gendarmerie, les Clubs de football, ou mêmes les brasserie ou bars/bistrots) pour pouvoir atteindre les agresseurs et leurs amis.

Le projet pilote a déjà des expériences très positives de la sensibilisation des élèves des écoles dans les paroisses pilotes. Il est recommandable de continuer de s’allier avec des écoles, protestantes ainsi que publiques, catholiques et autres, comme *les jeunes* est une cible très important – pour changer la mentalité de la génération nouvelle et pour éviter que les jeunes garçons se transforment aux agresseurs.

Pour diffuser les messages d’une manière maximum effective, le projet devra aussi chercher les alliances parmi les medias comme radios et chaines de télévision, tout en comparant le cout avec la couverture en nombre et type d’écouteurs/spectateurs.

Il sera aussi bien chercher les partenariats entre les autres organisations de la société civile, les organisations d'ONU, et les pouvoirs publics, pour faire des campagnes nationales etc.

Partenariats pour prise en charge :

Le projet pilote a découvert des besoins immenses après les deux ans de pilotages dans les quatre paroisses. Après chaque séance de sensibilisation, ils se présentent beaucoup de victimes. Un des consultants, Dr. Matoko Carmel, a dit que le projet a tous surpris pour toute la violence qu'il a exploré. Ce qu'on voit est beaucoup plus de qu'on avait attendu, et ce qu'on voit c'est juste la tête du iceberg, le reste se cache toujours au dessous. Ces faits ont créé une volonté et un sens de nécessité à l'intérieur de l'équipe du projet pour avoir des facilités pour la prise en charge des victimes qui se présentent. Ils craignent qu'ils soient en train d'échouer son propre processus quand ils ne sont pas capable d'aider les victimes qui se présentent. La question sera donc quelle est la façon plus efficace d'organiser un système de prise en charge.

Il est un principe global que les services déjà établis normalement sont plus efficaces pour servir les cibles que quand on établit des nouvelles services ou des structures parallèles. Si l'église va mettre en place ses propres structures de prises en charge (médicales, psychologiques, juridiques etc.) il faut assurer des très grands budgets ainsi que beaucoup d'expertise. On a vu que dans les paroisses pilotes, les centres d'écoutes n'ont pas réussi parce que les victimes ne se sentaient pas confortables de se présenter avec ses problèmes au sein de l'église chez elles. Pour ses raisons, il paraît plus logique de chercher des alliances parmi les services déjà en place (hôpitaux, centres santé, psychologues, associations et bureaux juridiques, etc.) pour qu'ils renforcent leur services pour pouvoir recevoir les victimes référées par le projet.

Néanmoins, il est sûr que les services desquelles les victimes ont besoin n'existent pas dans tout le pays. Il est aussi sûr qu'il n'existent pas assez d'expertise pour traiter chaque victime d'une manière responsable. Pour être capable d'offrir un certain niveau de service aux victimes qui se présentes, on pourra s'organiser comme on le fait après les guerres ou les grands catastrophes naturelles (comme on a aussi fait après le dernier conflit au Congo), d'assister l'organisation des victimes dans les groupes d'auto-aide. Pour les gens traumatisés, c'est toujours un soulagement de savoir et sentir qu'ils ne soient pas seuls à souffrir le même trauma. Dans la facilitation de ces groupes, on pourra aussi voir s'il y aura des ressources pour organiser des sessions de psychothérapie en groupe.

Il est probable qu'il sera difficile d'avoir les services et l'expertise nécessaires partout. Pour faciliter l'accès aux services de prise en charge aux victimes, le projet peut considérer de mettre en place un système de transport aux services de prise en charge pour les victimes.

Pour le manque général des services en question, il est recommandable d'entrer dans un processus de plaidoyer avec les pouvoirs publics pour les convaincre de mettre en place les services souhaités.

Partenariats pour faire le plaidoyer :

Le projet devra chercher les partenaires pour faire le plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour mettre en place les services nécessaires pour les victimes de violence (voir ci-dessus).

Le projet devra aussi chercher des partenaires parmi la société civile pour plaider auprès tous les instances autour le système juridique pour mettre un fin à l’impunité des agresseurs de viol et violence.

12 Etude de base

Une « étude de base » proprement dit n’existe pas pour le projet pilote (même se l’on a élaboré une enquête pendant le pré projet). Une telle étude est obligatoire pour être accordé une nouvelle période du projet. Indiquer pour les responsables du projet et le partenaire (DNM), direction, thème et méthode d’une étude de base qui aura lieu tout de suite après l’évaluation.

Dans le monde de la coopération de développement, les projets son normalement présentés dans une cadre logique ou une chaine de rendement. Dans les deux méthodologies, on développe des *indicateurs* pour pouvoir mesurer si on est sur le bon chemin d’atteindre les résultats attendus. Quand on a terminé la programmation et établi tous les indicateurs, il faut faire une *étude de base* pour établir l’état ou la *valeur des indicateurs choisis au moment du départ du projet.*

Les *méthodes* qu’on va employer pour faire une telle étude vont dépendre étroitement des indicateurs choisis. Un conseil général est que il faut toujours choisir les indicateurs qui sont SMART :

- Spécifiques,
- Mesurables (à un cout bas),
- Atteignables,
- Réalisables,
- Temporellement définis

En plus de cela il faut ajouter que les indicateurs doivent être **peu nombreux!** En les mettant, il faut se souvenir que l’idée est de rapporter sur chacun des indicateurs dans chaque rapport qu’on écrit pendant la vie du projet. Pour ne pas épuiser l’équipe du projet avec la bureaucratie du suivi, il est donc important de choisir les indicateurs les plus SMART et les plus peu que possible !

Un cadre logique peut être présenté ainsi :

Description du projet	Indicateurs	Etude du base	Résultats atteints
Objectif du développement (Changement du niveau sociétal)	<i>Normalement on a 1 objectif du développement. Si le cadre est fait d’une manière logiques, les objectifs spécifiques serviront comme des indicateurs pour l’objectif du développement</i>		

Objectif(s) spécifique(s) (Changement(s) du niveau des bénéficiaires directs et indirects)	<i>Normalement on a entre 1 et 3 objectifs spécifiques. Si le cadre est fait d’une manière logiques, les résultats attendus serviront comme des indicateurs pour les objectifs spécifiques</i>		
Résultats attendus (Les changements qui se produisent comme des effets des activités du projet)	<i>Normalement on a entre 1 et 3 résultats attendus par objectif spécifique. Ceci est le niveau plus important pour établir les indicateurs SMART. Il est recommandé de mettre entre 1 et 3 indicateurs par résultat attendu, jamais plus !</i>		
Activités	<i>On doit s’assurer qu’il y ait une relation logique entre les activités et les résultats attendus.</i>		

13 Conclusions and recommandations

L’évaluation a constaté que le projet « Droits des femme au sein de l’église et da la société » est un projet très *courageux*. Après seulement deux ans de pilotage, il a déjà réussi de briser un tabou et est en train d’ouvrir une discussion nécessaire sur les sujets de la violence basée sur le genre et ses conséquences. Un des consultants externes disait que le projet représente « *une première* » dans le pays de Congo. Personne n’a osée ouvrir ce sujet avant d’une telle manière. L’évaluation a vu que le projet est très *pertinent*.

Après ses deux ans de pilotage le projet pilote est en bon chemin vers l’atteint de ces résultats attendus. Les personnes sensibilisées retiennent les messages, et quelques uns ont commencé de repasser les messages aux autres, même si ce n’a pas été une partie intégrée dans de la sensibilisation. Les animateurs du projet sont capables de sensibiliser les fidèles tout seuls. Toutefois, il paraît trop tôt pour les paroisses pilotes en général de se débrouiller tout seules avant d’avoir mis en place des systèmes de multiplication de sensibilisation. Si on arrive de faire cela en 2015, il est probable que la paroisse de Kinkala se débrouillera seule à partir de 2016. Pour des raisons diverses, on dira que les autres paroisses nécessiteraient plus de temps que les trois ans prévus. Comme chaque paroisse existe dans une contexte et situation unique, il n’est pas réaliste d’avoir un temps de suivi uniforme. Il est normal que le temps il faut pour chaque paroisse de mettre en place des systèmes de multiplication durables différera de paroisse à paroisse.

Jusqu’à présent, le projet a mis l’accent sur les séances de sensibilisation pour pouvoir vulgariser le message à une audience maximum. Les séances de formation ont été offertes aux animateurs du projet, les comités du projet et quelques personnes dans les départements de femme et famille, jeunesse et éducation chrétienne. Pour utiliser les moyens d’une manière efficace, il est recommandable que *les séances de sensibilisation passent après qu’on a mis en place des systèmes de multiplication*. Comme ca, les séances de sensibilisation feront parties d’un processus durable de changement de mentalité au lieu de devenir des actions ponctuelles.

Le projet a également invité les hommes et les femmes fidèles à participer aux séances de sensibilisation. Selon les rapports, un tiers des adultes sensibilisés sont les hommes. On peut dire qu'il est impressionnant que les hommes soient venus du tout. D'un autre côté, pour être efficace et changer la mentalité et la culture auprès la violence basée sur le genre, *il faudra atteindre les agresseurs*, qui souvent sont les hommes et les jeunes garçons.

Jusqu'à présent, le projet n'a pas formé les pasteurs, les évangélistes et les diacres en masse, mais ils ont tous été invités aux séances de sensibilisation, et beaucoup parmi eux ont participé.

Le projet a défini « Violence économique » comme un de ses piliers. Il est entré dans un partenariat avec la Caisse Féminine d'Épargne et Crédit Mutuel créée par des femmes de l'église évangélique. Le projet paye la Caisse pour qu'elle donne les crédits et un suivi à 20 femmes entrepreneurs identifiées par la paroisse de Bacongo pour sa vulnérabilité. Ceci est une manière très créative d'aider les femmes parmi les plus vulnérables. Il est trop tôt pour constater si les femmes arriveront à pouvoir faire des épargnes après d'avoir remboursé leur crédit, et à travers de ça puissent devenir des vraies clientes de la Caisse. La question qu'il faut se poser est si le projet obtiendra plus en investissant ses moyens dans les crédits pour quelques femmes vulnérables qu'on fera en les investissant aux activités alternatives (formation, sensibilisation etc.). Il faudra aussi s'assurer que l'accent sur la violence économique, ou bien les droits économiques, ne substituera pas l'accent sur les autres formes de violence basée sur le genre et les droits des femmes en général.

Les gens autour le projet paraissent être content avec le fonctionnement et la composition du conseil de projet au niveau national et les comités du projet au niveau paroissial. En planifiant que le projet devient un processus durable au sein de l'église, il paraît important que la responsabilité pour la thématique de violence basée sur le genre et les droits des femmes soit placée dans un département synodal au lieu d'être un projet. Les unités nationales et locales responsables pour le processus de formation et sensibilisation, partenariats et plaidoyer de la thématique dans le futur pourront bien avoir les conseils/comités des personnes ressources autour d'elles. Il ne paraît pas important que la composition de ces conseils/comités soit uniforme dans chaque paroisse. L'important sera d'attirer les ressources humaines desquelles chaque processus local aura besoin. Il est recommandable de maintenir une liaison entre le niveau local et national à travers des représentants locaux dans le conseil national futur. Pour mieux s'assurer de la motivation de ces représentants, ils pourront être élus par les paroisses au lieu d'être appelés/instruits par le niveau national.

Le projet est très *ambitieux*. En comparaison, les moyens accessibles sont relativement petits. Il faut donc prioriser durement. Dans les cas pareils, il est recommandé de *prioriser l'usage des moyens et des ressources humaines là où on a des avantages comparatifs et/ou là où il n'y a pas d'autres acteurs*.

Au long de la route, le projet a découvert que la violence est beaucoup plus étendue que ce qu'on s'imaginait avant de démarrer. Le projet a donc découvert beaucoup de besoins pour les services de prise en charges de victimes de violence, services qui normalement n'existent ou ne fonctionnent pas. En gros, pour mettre en place un projet – ou bien un processus – permanent, l'église se trouve devant le dilemme de choisir entre *Une approche intégrale*, y

compris la prise en charge des victimes médicale, psychologique, juridique y/ou économique, contre une *approche de sensibilisation*. Dans le premier cas, l'église pourra aider toutes les victimes qui sortent après les séances de sensibilisation. Comme la prise en charge est chère, ce choix ne permettra pas aller dans beaucoup de paroisses. En se limitant aux sensibilisations, on pourra atteindre un nombre plus grand de paroisses.

Dans le cas où on choisira une approche de sensibilisation, il est recommandable de chercher les partenariats avec les diverses institutions de prises en charge des victimes pour avoir des adresses à où référer les victimes qui sortent, pour ne pas les laisser à l'air. Aussi, si le projet maintient ses grandes ambitions pour le futur, il faudra chercher des partenariats parmi les autres églises, les ONG, les organisations ONU, les autorités publiques et les medias pour pouvoir atteindre une audience maximum, ici inclus lesquels qui ne prient pas, les hommes en général et les hommes agresseurs en particulier. Il est aussi recommandable de chercher les partenaires pour pouvoir faire un plaidoyer auprès les autorités publiques pour qu'ils mettent en place des services de prises en charge (médicales, psychologiques, judiciaires, économiques ou autres) pour les victimes de violence. Egalement, il faudra chercher les partenaires avec qui l'église pourra faire un plaidoyer efficient pour arrêter l'impunité des agresseurs de violence.

13.1 Recommandations

- 1) Pour utiliser les moyens d'une manière efficace, et pour faciliter une durabilité du processus, il est recommandé de mettre en place une institutionnalisation du processus au sein de l'église ainsi que les systèmes de multiplication de sensibilisation au niveau local à partir de 2015.
- 2) Insérer dans les séances de formation et sensibilisation à partir de 2015 les méthodes de communication pour faciliter et motiver l'audience à passer les messages dans leur entourage. Il faut aussi donner les dépliants et/ou affiches aux gens qui veulent faire leur propre sensibilisation aux autres.
- 3) En ce qui concerne les groupes cibles pour la sensibilisation, il est recommandé de maintenir l'accent sur les femmes et les adolescents/jeunes, et en plus de ca faire un effort extraordinaire pour atteindre les hommes en général ainsi que les (potentiels) agresseurs en particuliers. Pour atteindre les derniers, il faudrait se mettre en dehors du sein de l'église.
- 4) Pour faciliter l'appropriation locale du processus, il est recommandable que le projet cible les personnes qui prennent les décisions ainsi que tous les pasteurs, les évangélistes et les diacres pour une formation pour les motiver de travailler sur les droits des femmes et la violence basée sur le genre, et mieux les permettre de conseiller les femmes et familles en générale et les victimes et les agresseurs en particulier. Il est recommandé de commencer cette formation en 2015.
- 5) Aussi pour faciliter l'appropriation locale, il est recommandé que la cellule exécutive motive les paroisses pilotes à développer ses propres initiatives et activités. Pour planifier le retirement du suivi de chaque paroisse, il est recommandable de développer des critères pour mesurer comment elles maîtrisent le sujet et le processus de sensibilisation. Ces

critères devront être définis dans une séance participative. Dans le même sens, il est recommandé que la cellule exécutive graduellement retire sa présence de chaque paroisse, dépendent de leurs besoins individuels.

- 6) Même quand la cellule exécutive se sera retirée des paroisses, il est recommandable de continuer de budgétiser pour la distribution des dépliants, affiches etc., ainsi que le fonctionnement d'un réseau national pour les pairs éducateurs.
- 7) Pour le futur, l'église doit choisir entre une approche intégral (y comprise la prise en charge des victimes) et une approche de sensibilisation. Ce choix instruira le nombre de paroisses qui peuvent participer. L'église doit aussi décider comment choisir les paroisses qui vont participer ; par région/consistoire, par besoins, par choix raisonné, ou par une motivation démontrée. Il faut aussi choisir entre avoir un projet uniforme dans chaque paroisse, ou développer un « bouquet » d'activités desquelles chaque paroisse participante peut choisir.
- 8) Pour le futur, l'église doit aussi identifier quels services sont mieux livrés par l'église, et lesquels sont mieux livrés par des autres acteurs? (Cette question peut être diversifiée géographiquement dépendant de l'existence des autres acteurs complémentaires, et peut alors différer entre les paroisses différentes.) Pour compléter les activités de l'EEC, elle doit chercher des partenaires /alliances stratégiques pour :
 - atteindre une audience maximum avec vulgarisation et sensibilisation,
 - avoir où référer les victimes
 - faire le plaidoyer

Annexe A: Termes de référence

Eglise Evangélique de Norvège
Département International
Christian Krohgsht 34
N-0186 Oslo
Norvège

Termes de Référence

Évaluation du projet pilote

**«Droits des femmes au sein de l’Église et la Société en République du Congo»
(Digni projet 10688)**

L’objet de l’évaluation :

Cette évaluation externe fut programmée par les responsables du projet et la DNM avant le lancement du projet pilote. Son but est de vérifier si les objectifs du projet pilote sont atteints, et de recommander des ajustements par rapport à la suite par un projet permanent qui selon les plans comprend encore beaucoup plus de paroisses.

Fond

L’idée d’un projet de droits des femmes et des enfants au sein de l’église était introduite vers 2005, et l’Eglise Evangélique du Congo (EEC) a choisi de transmettre une demande de support d’un tel projet en 2011. Un pré projet du titre : “Droits des femmes **et des enfants....**” était implémenté en 2012, qui comprenait entre autre une enquête approfondie. Le pré projet a abouti à une demande d’un projet pilote de trois ans (2013-2015). Pour éviter un objectif trop vaste, on a choisi d’omettre « enfants » comme un groupe cible particulier. Mais par rapport à la violence familiale, violence basé sur le genre, et dans les écoles protestantes de l’EEC, les enfants constituent toujours une partie important du groupe cible. Á présent le projet se concentre sur quatre paroisses pilotes et puis quelques organes au niveau national de l’EEC avec les objectifs suivants :

Objectif de développement

Contribuer à la promotion de l’équilibre entre les genres et à la réduction de la violence basée sur le genre dans la société congolaise.

Objectif du projet pilote

Rendre l’église, à travers elle la société, plus apte à assurer les droits des femmes et à empêcher la violence basée sur le genre à tous les niveaux.

Objectifs spécifiques

**Elever chaque paroisse pilote au niveau de responsabilité de la gestion des questions liées aux droits de la femme au sein de l’Eglise et de la société par la sensibilisation, la conscientisation et la formation ;*

**Renforcer les capacités des institutions et des départements de l’EEC en matière de promotion des droits de la femme au sein de l’Eglise et de la société à travers tous leurs plans et activités ;*

**Développer un partenariat entre l’EEC, les pouvoirs publics, la société civile et les églises sœurs.*

On a mis un accent particulier sur l’objectif spécifique (i) car le plan est d’inclure quelques nouvelles paroisses dans le projet permanent, et il sera important de trouver l’approche plus profitable déjà au cours du projet pilote. Les deux autres objectifs spécifiques n’ont pas été priorités de la même manière, il serait possible de les développer plus à travers un projet permanent éventuel à partir de 2016.

Dans les paroisses pilotes l’accent est mis sur la sensibilisation et la formation. Production de supports d’information différents. La sensibilisation a été ciblée par rapport au genre, âge, mais aussi par rapport à la position qu’ils occupent dans la paroisse (pasteurs, femmes, hommes, jeunes, vieux, diacres/diaconesses, le conseil de la paroisse, les employés)

Des questions que l’évaluation soulève et auxquelles elle répond :

- Considérer si et de quelle manière les paroisses pilotes gèrent mieux les questions liées aux droits des femmes à travers le projet pilote, et ce qu’on recommande sera ajusté pour réussir encore mieux pour attendre les objectifs à travers un projet permanent.
- Considérer la relation entre sensibilisation des grandes masses et formation de quelques responsables dans chaque paroisse. Jusqu’à présent on a mis l’accent sur la sensibilisation, les budgets de ce poste sont augmentés ; tandis que la formation a été moins articulé que prévu.
- Considérer l’utilisation des ressources par rapport aux groupes spécifiques dans la paroisse, d’une manière particulière comment on réussit avec la sensibilisation des **hommes et les responsables et les pasteurs de la paroisse**
- Quelques activités dans les paroisses sont initiées et suivies par les responsables du projet au niveau national. Considérer les relations entre ces activités et les activités entamées au niveau local
- Le document du projet donne la possibilité d’initier des Activités Génératrices de Revenu (AGR) à partir de l’an deux (2014). Considérer si les actions entamées peuvent mener à la réalisation des objectifs prévus, si la structure autour de ce composant fonctionne d’une manière satisfaisante ; et si ce composant doit être inclus dans un projet permanent dans l’avenir
- Le plan est que le support externe aux quatre paroisses pilotes prendra fin après trois ans. Considérer si tel est une bonne solution, et éventuellement de quelle manière ces paroisses doivent être suivies quand le projet en tant que tel est terminé pour eux
- Considérer la structure de gestion, surtout la relation entre les niveaux locaux et nationaux, la distribution de pouvoir entre les deux niveaux, et proposer un modèle de gestion quand le projet selon les plans doivent comprendre encore plus de paroisses à partir de 2016.
- Le projet pilote comprend deux objectifs spécifiques auxquels on a payé moins d’attention par rapport aux plans d’origine : Les institutions et les départements de l’EEC comme un groupe cible. Le développement d’un partenariat entre l’EEC, les pouvoirs publics et la société civile. Considérer si et comment on doit faire priorité à ces deux objectifs dans un projet permanent
- Une « étude de base » proprement dit n’existe pas pour le projet pilote (même se l’on a élaboré une enquête pendant le pré projet). Une telle étude est obligatoire pour être accordé une nouvelle période du projet. Indiquer pour les responsables du projet et le

partenaire (DNM), direction, thème et méthode d'une étude de base qui aura lieu tout de suite après l'évaluation.

Recommandations

Les responsables souhaitent des recommandations par rapport aux questions posées dans le point précédent pour des ajustements éventuels du plan d'activités 2015, mais surtout comme base pour l'élaboration des plans d'un projet permanent.

Méthode

Une évaluation externe avec des éléments d'une évaluation participative : Le responsable du projet avec le coordinateur de la CTPAD suivent et participent à l'évaluation quand c'est approprié pendant toute la période au Congo en collaboration avec l'évaluatrice externe.

Visite au projet, observations, interviews, entretiens et étude des documents :

L'équipe d'évaluation contactera des parties prenantes différentes du projet (DNM, EEC au niveau national, autorités politiques, paroisses pilotes)

L'équipe d'évaluation fera des visites approfondies dans deux paroisses pilotes : Kinkala à la campagne et Baongo à Brazzaville : Interview de tous les groupes différents dans la paroisse comprise par le projet

L'équipe d'évaluation mène des entretiens approfondis avec les responsables du projet au niveau central, et des organes de l'EEC qui constituent une partie du groupe cible du projet, par exemple les écoles protestantes

Tous les documents du projet sont mis à la disposition de l'équipe, on cite les suivants :

- Le rapport du pré projet (2011)
- Le document du projet pilote (2012)
- Les plans annuels 2013, 2014 et 2015
- Les budgets 2013, 2014 et 2015
- Le rapport narratif du projet 2013
- Le rapport financier du projet 2013
- Le rapport d'évaluation du projet exécuté par la CTPAD en juin 2014

Mais aussi des documents qui montrent le dialogue entre les partenaires différents peuvent être mis à la disposition de l'équipe en cas de besoin.

Chronologie de l'évaluation

Temps et durée : L'évaluation est prévue pour un total de 17 jours. Le travail au Congo aura lieu du 5 au 14 janvier 2015. Les autres jours sont réservés pour préparation et rédaction du rapport en Norvège.

Budget : Un budget de NOK 210 000 est ci-joint.

Rédaction du rapport

Un rapport en français doit être envoyé à la DNM au plus tard le 30 janvier afin de permettre aux partenaires de l'étudier avant leur rencontre en février pour étudier des rapports 2014 et préparer l'implémentation de l'étude de base et la rédaction du document du projet et des budgets avant la date limite. On attend que le rapport comprend quelques recommandations

spécifiques pour le dernier an du projet pilote, mais en particulier par rapport à la présentation du nouveaux projet permanent à partir de 2016.

L'Equipe d'évaluation

Après des entretiens avec Digni, **Kirsten Sandberg Natvig** est demandée de se charger de l'évaluation, ce qu'elle a approuvé. Son CV est attaché. Le CV et d'autres recommandations montrent qu'il nous faut une telle compétence pour obtenir des inputs valables pour une suite positive d'un projet exigeant : Les droits des femmes au sein de l'église et de la société en République du Congo. En outre, Mme Nsika Joséphine, responsable du projet et M Massamba Prosper, coordinateur de la CTPAD seront des personnes-ressources pendant son séjour au Congo.

L'équipe du projet et l'Église Évangélique du Congo tiennent l'entière responsabilité du programme et de la logistique au cours des travaux.

Oslo, le 23 octobre 2014

Viggo Koch
Conseiller chargé de développement et mission
Eglise Evangélique de Norvège

Annexe B: Liste de documents examinés

- Le rapport du pré projet (2011)
- Le document du projet pilote (2012)
- Les programmes annuels 2013, 2014 et 2015
- Les budgets 2013, 2014 et 2015
- Le rapport narratif du projet 2013
- Le rapport financier du projet 2013
- Le rapport de suivi du premier semestre d’activités du projet, Octobre 2013
- Le rapport de l’évaluation a mi parcours du projet, Juillet 2014
- Les textes fondamentaux de l’Eglise Evangélique du Congo

Annexe C: Liste de personnes entretenues

Personnes du Projet droits des femmes:

Mme. Josephine Nsika, Responsable du projet, Cellule exécutive
M. Passi Bibene, Chargé de la communication, formation et l'animation, Cellule exécutive
Mme. Clarisse Motongo, Chargé de l'administration et de la logistique, Cellule exécutive
M. Alain Massisa, Chauffeur, Cellule exécutive
Mme. Rothèse Malongah, Animatrice superviseur, Bacongo
M. Débiant Venceslas Bintsamou, animateur, Projet droits des femmes, Bacongo
M. Vivian Nganga, animateur superviseur du projet, Kinkala
M. Alain Christian Mananga, Psychologue, Consultant (Kinkala)
M. Mpassi Nkouka Pacifique Albéryc, Avocat, Consultant
M. Lylian Boukaka, Psychologue, Consultant
Mme. Dr. Matoko Carmel, Médecin, Consultante

Personnes clés autour du projet :

Rév. Dr. Patrice N'Souami, Président, EEC
M. Prosper Massamba Joseph, Coordinateur CTPAD, EEC
Mme. Stévie Nkounkou, coordinatrice adjointe CTPAD, EEC

Personnes des comités du projet paroissiaux :

Rév. Monique Matouhouidi, Pasteur, Responsable de paroisse, Bacongo
M. Biniakounou Joseph, administrateur de la paroisse, Bacongo
M. Romance Bivoukoulou, 1^e responsable du bureau de comité des diacres, Bacongo
Mme. Antoinette Kinzonzi, 2^e responsable au bureau de comité des diacres, Bacongo
Mme. Claudine Kimpolo, Secrétaire paroissienne Femme et Famille, Bacongo
Mme. Henriette Mialoundama, 1^e responsable du secrétariat paroissial femme et famille, Bacongo
Rév. Arsène Desiré Foufoundou, Pasteur Responsable de la Paroisse, Kinkala
Babela Antoine, Administrateur de Paroisse, Kinkala
Mme. Moubouassi Cathérine, Secrétariat paroissial femme famille, Kinkala
Mme. Babonga Pauline, Secrétariat paroissial femme famille, Kinkala
Mme. Lemba Josephine, Représentant des diacres, Kinkala

Bénéficiaires :

Pingara Paule, 2nde, Eleve dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Moudiatou Gloire, 6^e, Eleve dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Matongo Emma 2nde, Eleve dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Malonga Lysa, 2nde, Eleve dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Bitemodi Elysa, 6^e, Eleve dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Pambou Edna, 6^e, Eleve dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Arone Zoubabelas, 6^e, Eleve dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Nzolani Clark, 6^e, Eleve dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Manzila Marie Noelle, 2nde, Eleve dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Nganga Trécie, 3^e, Eleve dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Mbala Davis, 4^e, Eleve dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Miatourila Excellent, 3^e, Eleve dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo

Bauessou Glade, 3^e, Elève dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Bakouma Christ, 3^e, Elève dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Kinyindou Merveille, 3^e, Elève dans l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
Mme. Maboundo, enseignante, l'école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
M. Nzaba Etienne, directeur de école protestante Buana Kimbongi à Bacongo
M. Reich Safaula, fidèle, annexe Mbama, Bacongo
Mme. Massema Dina, fidèle, annexe Mbama, Bacongo
Mme. Koueto Annette, fidèle, annexe Mbama, Bacongo
M. Zoumbalela, fidèle, annexe Mbama, Bacongo
M. Voukani Jean Baptiste, fidèle, annexe Mbama, Bacongo
M. Ngamouna Marcel, fidèle, annexe Mbama, Bacongo
M. Milongui Jacob, fidèle, annexe Mbama, Bacongo
Mme. Nganga Anatale, fidèle, annexe Mbama, Bacongo
M. Mvauka Samuel, fidèle, annexe Mbama, Bacongo
M. B. Itemo, fidèle, annexe Mbama, Bacongo
M. Bioka Yve, évangéliste, annexe Mbama, Bacongo
Samba Consola, élevé, école protestante à Kinkala
Badila Manasse, élevé, école protestante à Kinkala
Nsinsa, élevé, école protestante à Kinkala
Massamba Bansimba, élevé, école protestante à Kinkala
Kiyindou Lod, élevé, école protestante à Kinkala
Miakakela Thadin, élevé, école protestante à Kinkala
Loukoula Waldi, élevé, école protestante à Kinkala
Nkodi Viclèche, élevé, école protestante à Kinkala
Dibansa Anaëlle, élevé, école protestante à Kinkala
Malembe Ormelie, élevé, école protestante à Kinkala
Babingui, élevé, école protestante à Kinkala
Mme. Katoukoulou Suzanne, femme fidèle, paroisse de Kinkala
Mme. Zoliki Odette, femme fidèle, paroisse de Kinkala
Mme. Ménazolo Elisabeth, femme fidèle, paroisse de Kinkala
Mme. Massamba Alphonsine, femme fidèle, paroisse de Kinkala
Mme. Nsangou Agathe, femme fidèle, paroisse de Kinkala
Mme. Banzonzela Bertille, femme fidèle, paroisse de Kinkala
Mme. Babomba Véronique, femme fidèle, paroisse de Kinkala
Mme. Moukanza Aurélie, femme fidèle, paroisse de Kinkala
Mme. Kinsila Pauline, femme fidèle, paroisse de Kinkala
Mme. Ndamba Bernadette, femme fidèle, paroisse de Kinkala
Mme. Ndoungou Mireille, femme fidèle, paroisse de Kinkala
Mme. Voila Germaine, femme fidèle, paroisse de Kinkala

Partenaires prenantes :

Mme. Cornélie Gabrielle Adou Ngapi, Directrice Générale,
Ministère de la promotion de la femme
Mme. Jeanne Ngouma, Secrétaire générale, Association Femme Evangile et Développement
M. Jean Marie Tougouka, chef du projet, Association Femme Evangile et Développement
Rév. Jeanne Rose Bakissa, Secrétaire générale Département Synodal Femme et Famille, EEC

Mme. Clarisse Soki, Secrétaire charge de l’administration,
Département Synodal Femme et Famille, EEC
Mme. Sianard Eulalie, Directrice par intérim, Caisse féminine d’épargne et de crédit mutuel
Mme. Condamant Marthe La Fleur, Microcredit du groupe,
Caisse féminine d’épargne et de crédit mutuel
Mme. Bassoka Antoinette, Présidente du comité de crédit,
Caisse féminine d’épargne et de crédit mutuel
Mme. Soky Anne Marie, membre du comité de crédit,
Caisse féminine d’épargne et de crédit mutuel
Mr. Pierre Ndzitokoulou, Directeur,
Département de droits humains et les libertés fondamentales, Kinkala

Annexe D: Programme de travail pour la mission d’évaluation

Mardi 06/01/2015 :
Visite de courtoisie chez le Président de l’EEC
Planification du programme avec CTPAD
Séance de travail avec l’équipe du projet
Mercredi 07/01/2015 :
Visiter le pasteur responsable de la paroisse de Bacongo
Séance de travail avec les animateurs de Bacongo
Rencontre avec les élèves au Bacongo
Rencontre avec les fidèles de l’ Annexe Mbama (Bacongo)
Jeudi 08/01/2015 :
Réunion avec la Directrice générale de la promotion de la femme (Ministère de la Promotion de la femme)
Réunion avec le Département Synodal Femme et Famille (EEC)
Réunion avec la Caisse féminine d’épargne et de crédit mutuel (EEC)
Réunion avec l’ Association Femme Evangile et Développement (ONG affiliée a l’EEC)
Séance de travail avec le comité paroissial de Bacongo
Vendredi 09/01/2015 :
Séance de travail avec l’équipe de projet et CTPAD
Réunion avec le juriste consultant
Réunion avec le psychologue consultant
Rencontre avec les bénéficiaires des AGR de Bacongo
Samedi 10/01/2015 :
Visiter le pasteur responsable de la paroisse de Kinkala
Séance de travail avec les animateurs de Kinkala
Séance de travail avec le comité paroissial de Kinkala
Séance de travail avec la jeunesse et les élèves à Kinkala
Dimanche 11/01/2015 :
Culte
Séance de travail avec les femmes fidèles à Kinkala
Débriefing avec le pasteur responsable
Lundi 12/01/2015
Réunion avec le médecin consultant
Séance de travail avec CTPAD et l’équipe du projet
Mardi 13/01/2015 :
Présentation des conclusions de l’évaluation et discussion avec CTPAD et l’équipe
Mercredi 14/01/2015 :
Débriefing avec le président de l’EEC

Annexe E: Guides des entretiens

Questions à CTPAD et l'Equipe du projet :

Structure du projet Droits des femmes:

- Dessin de la structure du projet – est-ce qu'il y a eu des changements depuis 2012?
- Quelle est la différence entre les rôles de CTPAD et le Conseil du projet ?
- Quelle est la valeur ajoutée de Comité Pilotage ?
- Comment fonctionne la structure du projet ? (elle facilite, elle met des barrières... ?)
- Avantage/désavantage d'avoir une propre structure/une structure parallèle au lieu d'intégrer le projet dans la structure permanente (niveaux local/national)?
- Description de la relation avec les autres institutions/départements de l'EEC – surtout Femme et famille ?

Suivi/Monitoring:

- Description du système du suivi/monitoring. Indicateurs quantitatifs/comptables ?
- Système de Rapports ?
- Comment s'utilise l'enquête et le pré-projet dans l'identification et le suivi du projet
- Selon quels critères ont été choisis les quatre paroisses ?

Activités:

- Quelles sont les changements positifs obtenus à travers du projet qui vous rendent plus fiers /contents ?
- Qu'est ce que s'est passé avec les deux paroisses « témoins » Ngamaba et Loua ?
- Expliquer la nouvelle activité décrite dans le programme 2015 de construire une structure d'accueil. Comment fonctionne le système d'alerte ? Expliquez la nouvelle activité du service psychologique centralisé – sera-t-il seulement pour les personnes de la capitale ?
- Explication de comment travail le projet – explication des termes «holistique» et «intégré».

AGR :

- Quels sont le modelé et la structure pour le component des AGR ?
- Est-ce que ca existe déjà des systèmes de AGR dans la structure de EEC ?
- Quels sont les groupes cibles des AGR ?
- Qu'est-ce qu'on souhaite d'obtenir à travers des AGR ?
- Combien de ressources est-ce qu'il est exigé pour rendre des services des AGR d'une manière efficace et efficiente ?
- Est-ce qu'il existent des autre opportunités d'AGR ou le projet pourrait référer les femmes ?

Questions à la Présidence de l'EEC :

- Comment est-ce projet positionné dans l'église ?
- Comment est le thème aligné aux stratégies et plans futurs de l'église ?
- Comment a le projet été reçu par les structures et les ecclésiastiques de l'église ?
- Quel est le rôle de la présidence dans la structure du projet ?
- Y a-t-il un intérêt pour faire la projet un processus permanant au sein de l'église ?

Questions au département synodal de la femme et de famille :

- Quel est votre rôle dans le projet ?

- Pensez vous que ca sera une bonne idée de faire le projet des droits des femmes un processus permanent au sein de l’église ?
- Dans le cas que le projet sera une entité permanente de l’église, comment sera sa structure idéale ?
- Quel sera le rôle de votre département dans le cas que le projet se transformera à une entité ou un processus permanent ?

Questions aux animateurs:

- Comment travaillez-vous pour promouvoir l’équilibre entre les hommes et les femmes dans la Paroisse ?
- Comment avez-vous travaillé pour réduire la violence contre les femmes et filles/enfants ?
- Quels sont les changements que vous avez pu observer ?
- Quels sont les changements que vous souhaitez obtenir ?
- Quelles sont les activités dans les paroisses qui sont initiées par vous mêmes ?
- Est-ce qu’il y aura des choses que vous aimerez faire localement que ne sont pas incluses dans votre programmation aujourd’hui ?
 - Quelles sont les groupes cibles ? Comment sont-elles choisies ?
 - Est-ce que vous vous débrouillez pour faire des sensibilisations seuls sans l’appui de la cellule exécutive et les consultants ?

Questions au comité de la paroisse :

- Comment sont les réactions des fidèles auprès le projet ?
- Quels sont les changements obtenus à travers du projet ?
- Qu’est-ce que vous souhaitez obtenir à travers de votre projet ?
- Qu’est-ce qu’il faut pour pouvoir obtenir cela ? (Personnel, structure, argent, connaissance, savoir-faire... ?)
 - Quelles sont vos idées sur le plan original qu’après trois ans les paroisses n’auront plus de support par le projet national ?
 - Est-ce qu’il existe un intérêt pour continuer le processus de sensibilisation après 2015 ?
 - Comment fonctionne la structure du projet ? (elle facilite, elle met des barrières... ?)
 - Quels sont les avantages ou désavantages de la structure ?
 - Quels seront les changements suggérés pour une continuation du projet/processus ?

Questions aux Groupes cibles – élèves et fidèles:

- Quelles sont les activités auxquelles vous avez participé ?
- Quels sont les messages que vous avez retenu ?
- Quels sont les changements que vous avez remarqué après les activités du projet ?
- Quels seront les changements que vous souhaitez voir ?
- Qu’est-ce qu’il faut pour obtenir ce que vous souhaitez ?
- Qu’est-ce que vous avez fait pour faire passer les messages de la sensibilisation aux autres ?
- Qu’est-ce que vous pouvez faire vous mêmes pour améliorer la situation de violence basé sur le genre et les droits des femmes dans votre milieu ?

Partenaires prenantes:

- Comment collaborez-vous avec le projet ?
- Comment est-ce que le projet compliment vos stratégies ?

- Comment travaillez-vous pour complimenter la stratégie du projet ?
- Y aura-t-il autres institutions avec qui on pourra collaborer comme des alliances stratégiques ?

Analyse du travail de sensibilisation et formation et les groupes cibles :

Matrice du changement sociétal :

Aller de la situation d’aujourd’hui jusqu’à la situation désirée

Théorie de changement

Comment envisagez-vous que la société change ?

Comment positionnerez-vous le projet dans cette matrice ?

Comment envisagez-vous d’arriver à toutes les carrés pour arriver a un changement sociétal durable ?

		Beaucoup de personnes	Personnes clés
Changement individuel	Perceptions Attitudes		
	Comportement Relations individuelles		
Changement socio-politique	Comportement de groupes Normes sociales		
	Changement institutionnel		
	Changement structurel ou culturel		

